

**AUTORITE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA REGION DU
LIPTAKO-GOURMA
(ALG)**

DIRECTION GENERALE



**CONTRIBUTION DE L'AUTORITE DE DEVELOPPEMENT
INTEGRE DANS LA REGION DU LIPTAKO-GOURMA AU
PLAN D'ACTIIONS DANS LE CADRE DE LA
RECONSTRUCTION DU NORD-MALI**

DECEMBRE 2013

417, Avenue Kwamé N'KRUMAH - 01 BP 619 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél : (226) 50 30 61 48 / 50 30 61 49 - Fax : (226) 50 30 85 88 E-mail : dq@liptakogourma.org
Site WEB : www.liptakogourma.org

Field Code Changed

I INTRODUCTION

Dès les premières années de leur indépendance, le Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger, ont entrepris de développer la solidarité et la coopération entre leurs Etats dans un cadre régional et ce, en vue du développement harmonieux et intégré de la Région du Liptako-Gourma, à cheval sur leurs frontières communes.

Cette volonté s'est traduite par la signature le 03 décembre 1970, du Protocole d'Accord portant création de l'Autorité de développement intégré de la Région du Liptako-Gourma (ALG).

La région du Liptako-Gourma couvre une superficie de 370 000 km² et constitue la zone d'intervention stricte de l'ALG. Cependant, dans le cadre de l'exécution de certains projets, les actions de l'ALG peuvent aller au delà de cette zone stricte et s'étendre aux limites des circonscriptions administratives incluses seulement en partie dans la région délimitée. On parle alors de zone d'intervention élargie de l'ALG. Sa superficie, liée aux découpages administratifs des Etats, est estimée actuellement à 536 000 km², soit environ 19 % de la superficie totale des 3 pays membres.

La figure 1 ci-dessous présente la localisation de la région du Liptako Gourma.

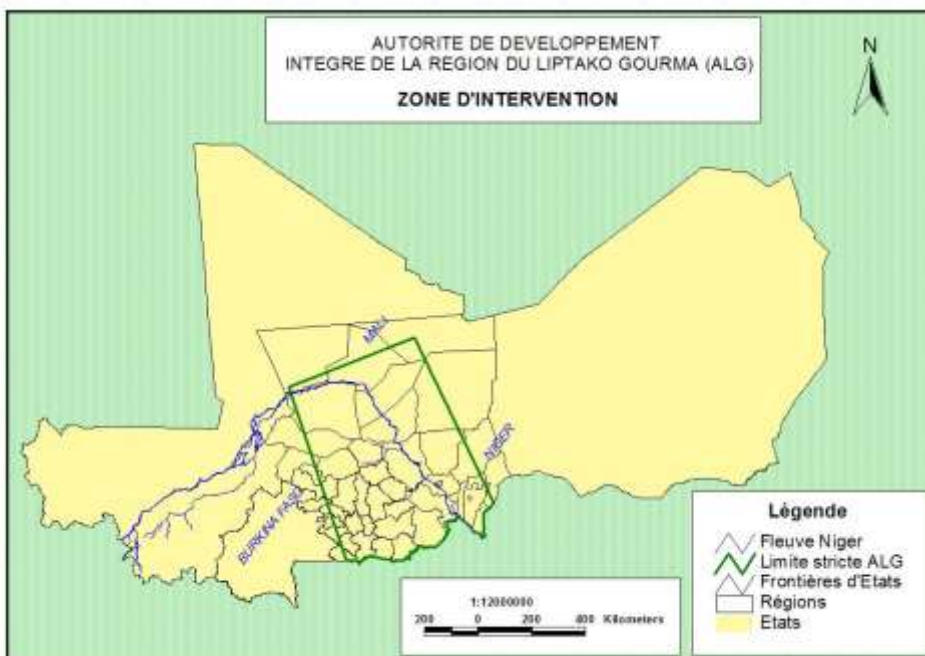


Figure 1 : Localisation de la Région du Liptako Gourma

Sur le plan du découpage administratif, la région du Liptako-Gourma s'étend sur un grand nombre de circonscriptions administratives des 3 Etats membres.

Au Burkina Faso, 26 Provinces sont couvertes en totalité ou en partie dans 8 régions administratives que sont le Sahel, l'Est, le Centre-Est, le Centre-Nord, le Centre- Sud, le Centre, le Plateau Central et le Nord.

Au Mali, 9 Cercles sont couverts en totalité ou en partie dans 4 régions administratives :

- Douentza, Koro dans la région de Mopti ;
- Gourma-Rharous, Tombouctou dans la région de Tombouctou ;
- Ansongo, Bourem, Gao, Ménaka dans la région de Gao ;
- Kidal dans la région de Kidal.

Au Niger, 12 départements et 3 communes sont couverts en totalité ou en partie dans 2 régions administratives et 1 Communauté urbaine :

- Filingué, Kollo, Ouallam, Say, Téra, Tillabéry dans la région de Tillabéry ;
- Birni N'Gaouré, Boboye, Dogondoutchi, Dosso, Gaya, Loga dans la région de Dosso ;
- les 3 Communes Niamey 1, 2 et 3 de la Communauté Urbaine de Niamey.

La figure 2 ci-dessous présente la situation des circonscriptions administratives couvertes par la région du Liptako Gourma.



Figure 2 : Découpage administratif de la Région du Liptako Gourma

II. ACQUIS D'UNE LONGUE EXPERIENCE

2-1 Stratégie et objectifs

La stratégie de développement pour la Région du Liptako-Gourma adoptée en 1989 et relue en 1999, place **la lutte contre la pauvreté au centre de ses préoccupations**. La réalisation de cet objectif, est sous tendue par quatre objectifs spécifiques à savoir: la sécurité alimentaire, le désenclavement de la zone, la protection de l'environnement et le développement social.

Pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, la stratégie met l'accent sur le développement des différents secteurs d'intervention à travers la mise en œuvre de projets et programmes inscrits dans le cadre d'un Programme Triennal d'Investissement glissant, arrêté annuellement par le Conseil des Ministres.

2-2 Critères d'intervention de l'ALG

Pour être éligible programme de développement de l'ALG, les programmes et projets doivent répondre aux critères suivants :

1. présenter un intérêt ou un caractère régional ;
2. nécessiter des investissements en rapport avec les ressources des Etats membres ;
3. être inscrits dans les Plans et/ou Programmes de développement des Etats membres ;
4. intéresser au moins deux Etats.

Explicitement, toute intervention de l'ALG dans son espace, a des retombées directes ou indirectes sur l'ensemble des populations concernées, quelque soit le lieu d'implantation physique de la réalisation.

2-3 Bilan des interventions

En 39 ans d'activités opérationnelles (1973-2012), l'ALG a mobilisé, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers plus de 242 milliards de FCFA pour le financement de son action en faveur du développement de ses Etats membres.

Comment [H1]: Dépasse les 37 ans

La contribution des différents partenaires a porté, sur le renforcement institutionnel, le financement des études de préparation des projets ou la réalisation des projets et programmes identifiés.

Les activités réalisées par l'ALG ont concerné principalement les secteurs suivants : i) agriculture et élevage, ii) hydraulique, iii) énergie, iv) infrastructures de transport et télécommunications, v) environnement et pêche, vi) industries et mines, vii) social et viii) l'exécution de projets d'appui institutionnel. En outre, des actions relatives à l'organisation de tables rondes des bailleurs de fonds et d'ateliers et séminaires de formations ont été conduites.

Le tableau ci-après récapitule le bilan des interventions de l'ALG au 31 décembre 2010.

Secteurs d'activités	Montant (en millions de francs CFA)	Pourcentage (%)
----------------------	-------------------------------------	-----------------

Agriculture et Elevage	46 050,7	19,02
Hydraulique	29 307,6	12,11
Energie	1 057,5	0,44
Environnement et Pêche	7 244,5	2,99
Infrastructures de transports et de télécommunications	150 976,6	62,36
Industrie et mines	1 500,0	0,62
Développement social	16,2	0,01
Appui institutionnel	1 645,7	0,68
Construction du siège	490,3	0,20
Etudes diverses	3 801,6	1,57
Total	242 090,7	100

Source : Direction Générale ALG

2-4 Impact des interventions dans la Région du Liptako-Gourma

2-4-1 *Dans le domaine de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaires*

La mise en place de cinq cellules mobiles de fumigation dans le cadre de la protection des végétaux ont permis de doter les services compétents des trois Etats membres d'infrastructures et d'équipements permettant de réduire les pertes de stockage des céréales. Ainsi, 220 000 tonnes de vivres ont pu être protégées concernant 5 667 000 personnes.

La fourniture de produits phytosanitaires a contribué à limiter de façon significative les pertes sur les cultures pendant les campagnes 1990/1991 et 1991/1992.

En matière d'hydraulique, la mise en œuvre progressive depuis 1989 des deux programmes d'hydraulique a eu un impact évident sur les conditions d'approvisionnement en eau pour les populations et le bétail et sur la production agricole.

Ainsi, concernant l'hydraulique agricole (au Burkina), la construction de petits barrages et l'aménagement de périmètres irrigués a permis une production annuelle de riz paddy d'un millier de tonnes sans oublier une production maraîchère non négligeable. Le projet a contribué par ailleurs au développement de la pêche (empoissonnement) et au désenclavement des villages (pistes et digues routières).

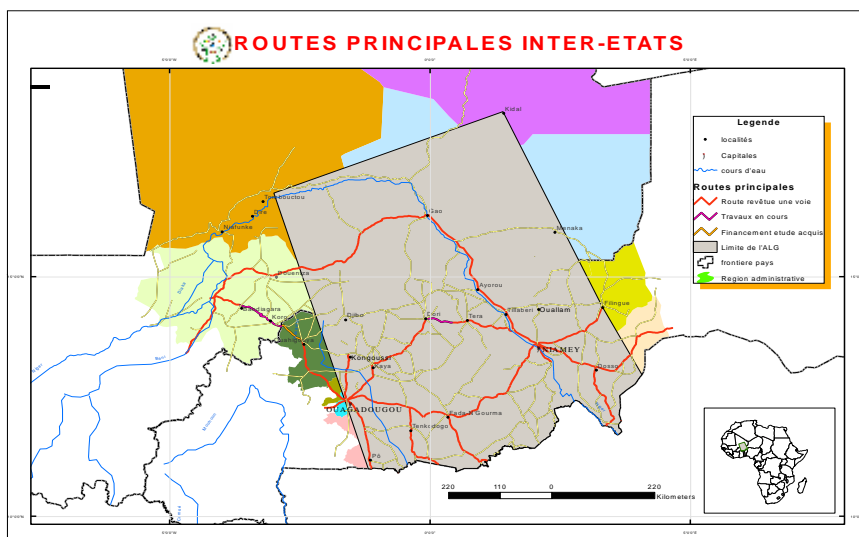
Au Mali et au Niger, l'hydraulique villageoise et pastorale a contribué à l'amélioration du taux de couverture des besoins en eau dans les 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} régions et dans le Département de Tillabéri et à l'amélioration des conditions sanitaires en milieu rural et une meilleure utilisation des pâturages.

2-4-2 Dans le domaine du désenclavement

Il n'est pas inutile de rappeler que le désenclavement de la région du Liptako-Gourma et l'exploitation des ressources agropastorales, hydrauliques et minières étaient largement subordonnés à la résolution du problème de l'enclavement.

Les anciens rapports faisaient état d'une situation d'enclavement très prononcé. On pouvait lire par exemple : « les grandes voies de communication s'arrêtent aux portes de la région du Liptako-Gourma.

Sur la base de la politique d'aménagement de la stratégie de l'ALG, la plupart des grands axes routiers ont été aménagés et bitumés. Par ailleurs, le rail a pénétré la Région du Liptako-Gourma.



La construction du réseau ferroviaire de la ville de Kaya au site de manganèse de Tambao et sa prolongation d'une part à Ansongo au Mali et, d'autre part, en territoire du Niger jusqu'à Niamey, pour rejoindre la ville de Cotonou au Bénin, permettra le développement du commerce sous-régional entre la zone du sahel et la zone côtière du bassin du Niger.

Concernant les liaisons de télécommunications, depuis 1989, tous les chefs-lieux de régions administratives disposent d'un réseau fiable permettant à la région du Liptako-Gourma de communiquer avec le reste du monde. En effet, le projet de télécommunications a permis d'installer:

- 1600 Km de faisceaux hertziens,

- 3 000 lignes téléphoniques,
- 11 centraux automatiques.

La mise en place de ces équipements a augmenté de façon sensible les capacités des trois pays en matière de télécommunications.

Les populations de la région ont pris conscience de l'importance du projet de télécommunications du Liptako-Gourma qui a contribué à les sortir de leur isolement. Ce projet est cité comme un exemple réussi de projet intégrateur.

Au niveau des secteurs de soutien

On enregistre la réhabilitation et/ou la construction et l'équipement d'infrastructures sanitaires :

- Au Burkina, le Centre Hospitalier régional de Dori, le Centre médical avec antenne chirurgicale à Djibo ;
- Au Mali, l'Hôpital régional de Gao, les Centres de santé de cercle de Ansongo, Bourem et Gourma-Rharous ;
- Au Niger, l'actualisation des études de faisabilité du volet Niger.

Le projet de santé, outre la construction d'infrastructures comportait un volet « équipements » et un autre « formation du personnel ». Sa réalisation a permis de faire bénéficier à chaque site concerné d'un forage et d'un groupe électrogène permettant de disposer d'eau salubre et d'électricité à tout moment.

Comme cela apparaît, l'ALG possède des atouts dans l'accompagnement de la mise en œuvre des projets et programmes notamment à travers l'organisation de rencontres de concertations entre les Etats. Ceci a pour avantage de faire le point des avancées au niveau des Etats pour éviter qu'un Etat ne soit en retard sur les autres et d'élaborer un chronogramme clair qui est suivi par tous.

Sa force réside dans le fait que :

- sa démarche de conception des projets et programmes est pertinente et participative ;
- son approche assure la cohérence des projets et programmes de l'ALG avec les priorités des Etats ;
- elle dispose d'une grande capacité et une forte expérience dans la conduite des études de terrain.

III. CONTRIBUTION DE L'ALG AUX EFFORTS DE RECONSTRUCTION DU NORD-MALI

Le développement socio-économique de la région du Liptako-Gourma demeure le principal défi à relever par les Etats membres et l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG).

Dans cette optique, l'objectif global de contribuer à la lutte contre la pauvreté dans la région du Liptako-Gourma, et en particulier les quatre objectifs spécifiques : i) d'assurer la sécurité alimentaire, ii) de désenclaver la zone, iii) de protéger l'environnement et iv) d'assurer le développement social de la région, ont été assignés à l'ALG par la Stratégie de développement de la Région du Liptako-Gourma.

Au plan international et régional, ces objectifs sont en cohérence avec ceux du millénaire pour le développement (OMD) auxquels ont souscrit les trois pays membres de l'ALG, du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et de la Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté en Afrique de l'Ouest, conjointement élaboré par la CEDEAO et l'UEMOA.

Au plan national, ils sont en cohérence avec les stratégies et politiques de développement des Etats membres, en l'occurrence la Stratégie de développement accéléré et de développement durable (SCADD) du Burkina Faso; du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) du Mali et le Plan de développement économique et social (PDES) du Niger.

Au titre de ses mandats, l'ALG est chargée entre autres de l'identification et de la conception de **grands projets intégrateurs communs aux trois Etats, sinon à au moins deux de ses Etats membres.**

Formatted: Font color: Auto

Formatted: Font color: Auto

Dans ses domaines d'intervention, l'ALG voudrait ainsi se positionner comme un instrument de coopération renforcée pour la mise œuvre de l'approche "pays frontière" entre les trois pays et des actions transnationales.

Formatted: Font color: Auto

Participer au processus de reconstruction du Nord-Mali, plus qu'une mission, est un devoir pour l'ALG en ce sens qu'il s'agit de sa zone d'intervention en République du Mali. C'est à ce titre, et conformément à sa mission et aux orientations de ses organes dirigeants, qu'elle propose, le plan d'actions suivant en guise de sa contribution aux efforts de reconstruction du Nord-Mali.

~~Au titre de ses mandats, l'ALG est chargée entre autres de l'identification et la conception de **grands projets intégrateurs communs aux trois Etats, sinon à au moins deux, dans ses domaines d'intervention** et se positionner ainsi comme un~~

~~instrument de coopération renforcée pour la mise œuvre de l'approche "pays frontière" entre les trois pays.~~

~~Participer au processus de reconstruction du Nord-Mali, plus qu'une mission, est un devoir pour l'ALG en ce sens qu'il s'agit de sa zone d'intervention en République du Mali. C'est à ce titre, et conformément à sa mission et aux orientations de ses organes dirigeants, elle propose, le plan d'actions suivant en guise de sa contribution aux efforts de reconstruction du Nord-Mali.~~

Ce plan est composé de deux types d'actions :

- les actions d'urgence et à court terme ;
- les actions à moyen et long terme.

3-1 Les actions à court terme

Elles concernent deux catégories de projets :

- la réhabilitation des infrastructures réalisées dans le cadre des projets en cours mais endommagées lors de l'occupation de la rébellion, notamment à Gao et le parachèvement des actions dont la mise en œuvre a été suspendue pour des questions de sécurité ;
- les projets dont les études de faisabilité sont réalisées et qui sont au stade de la recherche de financement pour leur mise en œuvre dans un cadre intégrateur.

3.1.1 Consolidation des projets en cours d'exécution

3.1.1.1 Programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma

a-Rappel du contexte d'exécution du programme

La position transfrontalière et de transit de la région du Liptako-Gourma fait d'elle une zone de brassage entre les cheptels du Burkina Faso, du Mali et du Niger ainsi qu'entre des communautés qui sont d'ailleurs les mêmes de part et d'autre des frontières communes.

L'élevage est ainsi l'activité dominante dans la Région du Liptako Gourma et les diverses études et analyses ont démontré qu'il demeure un créneau porteur sur le plan économique et facteur d'intégration entre les trois Etats membres du Liptako-Gourma.

Ce sont autant de raisons qui ont prévalu à l'avènement du Programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma qui a été officiellement lancé, le 25 avril 2005 à Gao, au Mali, par les trois Chefs d'Etat des Pays membres de l'ALG.

L'objectif global est d'assurer la promotion économique des communautés par l'augmentation des revenus, maintenir et garantir la durabilité de la sécurité alimentaire.

Les objectifs spécifiques sont :

- renforcer les capacités d'organisation des producteurs et des agents d'appui conseils ;
- appuyer le désenclavement par la construction et la réfection du réseau de pistes rurales entre les frontières ;
- augmenter les productions et améliorer la commercialisation des produits animaux par la réalisation d'infrastructures et équipements de production, de santé animale et de commercialisation ;
- améliorer la disponibilité et l'accès aux ressources naturelles ;
- améliorer la communication à travers les radios locales par la diffusion d'information pour l'intégration régionale.

Le financement du programme est assuré par la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) et les Etats membres

Le programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma est exécuté en trois projets nationaux ayant les mêmes composantes dans les trois (3) pays membres. Au niveau régional, la coordination et la supervision du programme sont assurées par une Cellule de Coordination Régionale (créée au sein de la Direction Générale de l'ALG).

Le Programme a officiellement pris fin le 31 décembre 2012, pour ce qui est du financement de la BID. Au nombre des acquis, on note la réalisation d'impressionnantes infrastructures d'économie de base et d'actions de développement.

b-Justification du projet de consolidation du programme

La composante Mali du Programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma dont le siège est basé à Gao, a connu une fin en queue de poisson. L'ensemble des activités initialement programmées n'ont pu être menées à terme et certaines infrastructures réalisées dans le cadre du projet ont été saccagées aux lendemains de l'occupation par la rébellion, de la zone d'intervention de l'ALG.

Au regard des raisons fondamentales qui ont prévalu à la mise en œuvre de ce vaste programme, il est impératif que la réhabilitation des infrastructures détériorées et l'achèvement des actions interrompues, figurent en bonne place dans le processus de reconstruction au Nord-Mali.

Ces actions sont complémentaires de celles menées dans le cadre du même programme au Burkina Faso et au Niger et une défaillance quelconque dans la mise en œuvre de la composante Mali, impactera de façon négative les acquis et surtout les perspectives de l'ensemble du programme.

La BIDC a marqué son intérêt à accompagner le Mali dans l'achèvement des activités suspendues dès que la situation s'y prêtera. Cette situation est disponible auprès de l'Unité de gestion du projet au Mali.

Le projet de consolidation du Programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma prévoit les activités suivantes :

- Mission conjointe de terrain (ALG-Mali) dans la zone du projet au Nord-Mali, en vue de faire l'état des lieux pour mieux identifier les actions de rattrapage à mener ;
- Réhabilitation et/ou achèvement des acquis de la première phase du programme ;
- Elaboration par la partie malienne de l'avant projet de la deuxième phase du programme-composante Mali (le Burkina Faso et le Niger ont déjà élaboré leurs avant-projets) ;
- Exploitation à l'ALG, de l'ensemble des avant-projets de deuxième phase proposés par les trois Etats membres ;
- Elaboration par l'ALG, d'un programme régional de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma, phase II, tel que recommandés par la mission d'évaluation du programme et les Etats membres au cours de la réunion des experts tenue en Avril 2013, à Ouagadougou ;
- Recherche de financement pour la mise en œuvre de la seconde phase par l'ALG en relation avec les Etats membres.

Le Programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma est en cohérence avec toutes les stratégies régionales et nationales de croissance et de réduction de la pauvreté.

~~La composante Mali du Programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma dont le siège est basé à Gao, a connu une fin en queue de poisson. L'ensemble des activités initialement programmées n'ont pu être menées à terme et certaines infrastructures réalisées dans le cadre du projet ont été saccagées aux lendemains de l'occupation par la rébellion, de la zone d'intervention de l'ALG.~~

~~Au regard des raisons fondamentales qui ont prévalu à la mise en œuvre de ce vaste programme, il est impératif que la réhabilitation des infrastructures détériorées et l'achèvement des actions interrompues, figurent en bonne place dans le processus de reconstruction au Nord-Mali.~~

~~Ces actions sont complémentaires de celles menées dans le cadre du même programme au Burkina Faso et au Niger et une défaillance quelconque dans la mise en œuvre de la composante Mali, impactera de façon négative les acquis et surtout les perspectives de l'ensemble du programme.~~

~~La BIDC a marqué son intérêt à accompagner le Mali dans l'achèvement des activités suspendues dès que la situation s'y prêtera. Cette situation est disponible auprès de l'Unité de gestion du projet au Mali.~~

~~Le projet de consolidation du Programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma prévoit les activités suivantes :~~

- ~~● Mission conjointe de terrain (ALG-Mali) dans la zone du projet au Nord-Mali, en vue de faire l'état des lieux pour mieux identifier les actions de rattrapage à mener ;~~
- ~~● Réhabilitation et/ou achèvement des acquis de la première phase du programme ;~~
- ~~● Elaboration par la partie malienne de l'avant-projet de la deuxième phase du programme composante Mali (le Burkina Faso et le Niger ont déjà élaboré leurs avant-projets) ;~~
- ~~● Exploitation à l'ALG, de l'ensemble des avant-projets de deuxième phase proposés par les trois Etats membres ;~~
- ~~● Elaboration par l'ALG, d'un programme régional de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma, phase II, tel que recommandés par la mission d'évaluation du programme et les Etats membres au cours de la réunion des experts tenue en Avril 2013, à Ouagadougou ;~~
- ~~● Recherche de financement pour la mise en œuvre de la seconde phase par l'ALG en relation avec les Etats membres.~~

~~Le Programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma est en cohérence avec toutes les stratégies régionales et nationales de croissance et de réduction de la pauvreté.~~

Situation d'exécution du PDELG au Mali au 31 décembre 2012 en millions de F CFA

Source de financement				Décaissement au 31 dec 12	Taux de décaissement en %	Reste à décaisser
BID	BIDC	Contre-partie	Total			
5 685	1 301	3 440	10 426	5 969	57,03	4 457

Source : Rapport d'activités 2012 de l'ALG



3.1.1.2 Projet de renforcement des moyens de protection des végétaux et des denrées stockées dans la Région du Liptako-Gourma

Le Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Denrées Stockées dans la Région du Liptako-Gourma est exécuté dans les trois Etats membres de l'Autorité de Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (Burkina, Mali, Niger)) avec l'appui financier de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA).

Il vise comme objectif l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les trois Etats par l'augmentation de la production agricole et la réduction des pertes post-récolte causées par les ennemis des cultures et des denrées stockées. Spécifiquement le projet vise à :

- utiliser les techniques et dispositifs modernes de prospection et de lutte contre les ravageurs des cultures et des denrées stockées ;

- développer et promouvoir les capacités des ressources humaines dans le domaine de la protection des végétaux, l'utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides et les techniques de lutte intégrée ;
- promouvoir la coopération et l'intégration régionale dans le domaine du contrôle et de la lutte contre les ravageurs par l'utilisation des techniques modernes de prospection et de traitement ;
- diffuser les informations phytosanitaires, réaliser des enquêtes de terrain et constituer une base intégrée de données phytosanitaires au niveau des trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger) sur les ennemis des végétaux et des denrées stockées et leur impact sur l'environnement.

Il s'agit donc d'un important et rare projet de renforcement des capacités opérationnelles des services techniques qui malheureusement pour les mêmes raisons évoquées plus haut n'a pu atteindre les résultats escomptés. Officiellement, le projet devrait prendre fin en juin 2012 mais, le partenaire financier a marqué son accord pour la poursuite des activités suspendues jusqu'en 2014.

Le Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Denrées Stockées dans la Région du Liptako-Gourma contribue à la mise en œuvre de la SCADD du Burkina Faso, du CSCR du Mali et du PDES du Niger. Par ailleurs, il est en cohérence avec le PERII de l'UEMOA et PCD.de la CEDEAO.

Situation d'exécution du Projet PV au Mali au 31 décembre 2012 en millions de F CFA

Source de financement			Fonds BADEA			Contrepartie	
BADEA	Contre-partie	Total	Engagement	Realisation	Taux en %	Realisation	Taux en %
1 300	169	1 469	434	238	54,84	32	18,93

Source : Rapport d'activités 2012 de l'ALG



3.1.2 Projets dont les études de faisabilité sont disponibles

3.1.2.1 Programme régional de développement de la pêche et de l'aquaculture dans la Région du Liptako-Gourma

La Région du Liptako-Gourma abrite les principales pêcheries de ses pays membres. Ces pêcheries sont partagées entre les trois Etats membres. Près de 320 000 personnes basent directement ou indirectement leurs moyens d'existence sur la pêche dans les trois pays.

C'est ainsi que l'ALG a initié en relation avec les Etats membres, les termes de référence d'une étude pour la faisabilité d'un programme régional de développement de la pêche et de l'aquaculture dans la Région du Liptako-Gourma. Cette étude a été réalisée par un Consortium de Bureaux d'Etudes (AEC-Kuwait et AGEFORE-Mali), sur financement du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe(FKDEA).

Ainsi depuis octobre 2012, l'ALG dispose, suite à une approche participative, d'un programme régional de développement de la pêche et de l'aquaculture dans la Région du Liptako-Gourma. Son coût est estimé à cinquante un milliards deux cent dix huit millions six cent quatre vingt dix sept milles six cent (51.218.697.600) FCFA hors taxes et hors douanes pour une durée de cinq (05) ans.

L'objectif global du programme est d'améliorer durablement la contribution de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté dans la Région du Liptako-Gourma.

Le programme comprend quatre composantes :

- Composante A : Amélioration de la production halieutique et aquacole ;
- Composante B : Valorisation des Produits Halieutiques et Aquacoles ;
- Composante C : Renforcement des Capacités des Acteurs ;
- Composante D : Gestion du Programme.

Sa mise en œuvre contribue à l'atteinte des résultats de la SCADD (Burkina Faso), du CSCRP (Mali) et du PDES (Niger). De même, le programme est en parfaite cohérence avec la vision de la FAO relative à la sécurité alimentaire, le PERII de l'UEMOA et le PCD de la CEDEAO

En raison de son objectif et de son coût, son financement partiel pourrait être envisagé dans le cadre du processus de reconstruction du Nord-Mali.

3.1.2.2 Programme transfrontalier de préservation des terres de culture et de récupération des terres dégradées en adaptation aux changements climatiques dans la Région du Liptako-Gourma

Des nombreuses études et recherches conduites depuis plus de 30 ans dans le Sahel en général, il apparait que la végétation joue un rôle primordial dans la stabilité des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux sahéliens; et que c'est la réduction de la

couverture végétale qui est à la base des processus de dégradation des terres, c'est-à-dire de la perte de la productivité biologique, avec les conséquences plus ou moins complexes qui s'en suivent.

~~Il apparait des nombreuses études et recherches conduites depuis plus de 30 ans dans le Sahel en général, que la végétation joue un rôle primordial dans la stabilité des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux sahéliens; et que c'est la réduction de la couverture végétale qui est à la base des processus de dégradation des terres, c'est-à-dire de la perte de la productivité biologique, avec les conséquences plus ou moins complexes qui s'en suivent.~~

Les causes de la réduction de la couverture végétale sont pour l'essentiel à rechercher dans la (i) péjoration du climat et (ii) l'action de l'homme, notamment les défrichements et la déforestation pour les besoins agricoles et énergétiques, les feux de brousse et le surpâturage.

Au Mali par exemple, il s'agit de 20 massifs forestiers naturels dont 5 ont une superficie comprise entre 6 et 30 millions d'ha chacune. On retiendra principalement les forêts de Samori à Bankass, de Ségué à Koro et de Kelka à Douentza. On retiendra aussi les formations de Akkagoun et celles situées le long du Walado-Débo comme étant les dernières reliques d'anciennes formations forestières.

Les forêts du Gourma constituent à ce jour les derniers refuges des derniers éléphants africain situés les plus au Nord ; les pachydermes se déplacent dans le Sud Gourma, dans le cercle de Douentza où ils sont menacés par la forte réduction de leurs parcours.

Il s'agit aussi des zones humides d'intérêt international (classés sites de Ramsar) situées dans le delta intérieur du Niger :

- le complexe Walado-Debo (103.100 ha),
- le lac Horo,
- la plaine de Séri (40.000 ha)

Il s'agit enfin de tous ces lacs du Delta intérieur dont la plupart sont asséchés (lac Korientzé (5.500 ha), le lac Korarou (17.000 ha)) et des lacs Aougoundou (13.000 ha) et Niangaye (40.000 ha) menacés d'assèchement en raison du comblement par les dépôts de sable de leurs chenaux naturels d'alimentation.

Comment [H2]: Les deux noms sont valbles mais Korarou est plus répandue

Les initiatives récentes ou en cours dans la zone d'étude et touchant à la gestion durable des terres sont très nombreuses et variées, tant en ce qui concerne leur objet, leurs stratégies d'intervention que leurs sources de financement. Au niveau régional ou transfrontalier, on note :

- l'Initiative Grande Muraille Verte (2010 – 2015)
- le Programme de lutte contre l'Ensamblage (PLCE) de l'ABN, dont la nouvelle appellation est Programme de Développement de l'Agriculture et d'Adaptation au Changement Climatique (PDACC) ;
- le Projet Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) de l'ABN ;
- le projet d'Appui à l'Autorité du Bassin du Niger pour la Gestion des Eaux Souterraines (projet AGES de l'ABN) ;
- le projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger (projet DREGDE) de l'ABN.

Pour contribuer à la résolution du problème, l'ALG en relation avec les trois Etats membres et sur financement de la BOAD, mène actuellement une étude faisabilité pour l'élaboration d'un Programme transfrontalier de préservation des terres de cultures et de récupération de terres dégradées en adaptation aux changements climatiques dans la Région du Liptako-Gourma.

Cette approche vient en complément de la contribution de l'ALG dans la mise en œuvre du programme cadre de protection contre l'érosion hydrique et de lutte contre l'ensablement du bassin du fleuve Niger, élaboré par l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) mais qui vise essentiellement les cours d'eau.

[Le rapport diagnostic de l'étude a été validé en atelier sous-régional et le document de programme est attendu incessamment.](#)

Formatted: Font color: Auto

[Le rapport diagnostic de l'étude a été validé en atelier sous-régional et le document de programme est attendu pour la fin novembre 2013.](#)

D'ores et déjà, au regard du diagnostic élaboré ci-dessus et des enjeux du programme, les investissements à opérer devront être orientés dans quatre directions principales :

- la restauration et la gestion durable des écosystèmes naturels,
- l'amélioration de la productivité des terres de culture,
- le renforcement de la résilience des communautés rurales,
- la gestion de l'environnement urbain (spécialement pour la CU de Niamey).

Il s'agit donc d'un Programme complexe qui devrait offrir à chaque pays et en fonction des réalités locales des zones pilotes d'intervention, un panier d'actions variables mais adaptées, dont la particularité sera de répondre aux enjeux ci-dessus.

Dans ce sens, le Programme Transfrontalier de Préservation des Terres de Culture et de Régénération des Terres Dégradées pourrait être articulé autour des composantes ci-après qui ont été validées par les Etats lors de l'atelier de restitution et de validation du diagnostic. **Ils tiennent compte du choix des Etats de mettre un**

accent particulier, dans ce programme transfrontalier, sur la restauration de l'environnement et la gestion durable des terres comme bases des économies nationales. Chaque composante est déclinée brièvement à travers les types d'actions éligibles.

- Composante I : Restauration et gestion durable des écosystèmes naturels ;
- Composante II : Amélioration de la productivité des terres de cultures ;
- Composante III : Renforcement de la résilience des communautés ;
- Composante IV : la gestion de l'environnement urbain (spécialement dans la Communauté urbaine de Niamey) ;
- Composante V : Renforcement des capacités des acteurs ;
- Composante VI : Coordination Régionale du Programme.

Il a été retenu au titre des mesures d'accompagnement, le développement de la Recherche sur les Changements Climatiques en vue de la constitution d'une base des données sur l'adaptation aux CC.

Etant donné le caractère ~~transfrontalier/ transnational~~ transfrontalier et sous régional de la dégradation des terres, il est souhaitable que les investissements soient complémentaires pour avoir plus d'impact. De ce point de vue, les investissements relatifs à la préservation des grands espaces boisés et des bassins versants des cours d'eau partagés (Niger ou Volta) sont à envisager, comme la lutte contre l'ensablement du fleuve Niger, les mesures visant la séquestration du Carbone, l'aménagement et la gestion participatifs des forêts naturelles transfrontalières.

Les coûts et composantes du programme seront disponibles au dépôt et à la validation du rapport courant décembre 2013.

3.1.2.3 Programme d'aménagements hydroagricoles dans la Région du Liptako-Gourma

Le secteur de l'agriculture, source de revenus et pourvoyeur d'emplois, touche plus de 70% des populations des pays membres du Liptako-Gourma. Ce secteur est à la base de la croissance économique de ces pays.

Les aléas climatiques (la pluviométrie en particulier) la dégradation continue des sols, l'accroissement insuffisant de la productivité agricole et la faible diversification des revenus des agriculteurs, freinent l'essor de la croissance du secteur agricole ; les terres mises en cultures reçoivent peu ou pas d'engrais et d'amendements.

L'agriculture dépend encore à plus de 75% des cultures pluviales ; la variabilité spatiale et inter annuelle de la pluviométrie causent des déficits énormes au niveau des récoltes (surtout en zone sahélienne).

Face à cette situation, les pays membres de l'ALG ont déployé d'importants efforts pour la réalisation des aménagements hydro agricoles afin de promouvoir l'intensification de l'agriculture par la pratique des cultures irriguées et celle des cultures de saison sèche afin de réduire les fluctuations des productions dues aux aléas climatiques et assurer ainsi la sécurité alimentaire des populations. Ces réalisations devraient permettre une augmentation de production agricole et générer des revenus additionnels aux populations.

Malheureusement, la réalisation de ces aménagements n'a pas produit jusqu'à présent tous les effets attendus ; diverses raisons sont données pour la non atteinte des principaux objectifs qui ont motivé ces investissements (manque d'organisation des producteurs autour de ces aménagements, non disponibilité de semences améliorées, inexistence d'un système adéquat d'encadrement et de gestion...).

Il devient alors nécessaire dans le cadre de la recherche de la sécurité alimentaire, de prendre des mesures appropriées pour une exploitation rationnelle de ces sites aménagés.

Sur financement de la BID et en relation avec les Etats membres, l'ALG conduit actuellement un processus de formulation d'un programme des aménagements hydroagricoles dans la Région du Liptako-Gourma.

Il s'agit d'aménagements, de réhabilitation d'ouvrages et irrigations de périmètres sur les affluents du Niger (Burkina Faso) ou sur le fleuve Niger (Mali et Niger). L'objectif global de l'étude est d'aider les pays membres de l'ALG à mettre en œuvre leur stratégie de développement de l'irrigation afin d'atteindre les objectifs de leur programme de sécurité alimentaire.

Les objectifs spécifiques visés sont :

- réhabilitation de 17 barrages (14 au Burkina et 3 au Niger)
- réhabilitation ou aménagement des petits périmètres :
- Mali : 16 sites pour une superficie de 361,1 ha (pour études complémentaires),
- Burkina : 14 sites pour une superficie à réhabiliter de 1 104 ha et extension 462 ha,
- Niger : 11 grands périmètres pour une superficie de 3 880 ha.

Le rapport diagnostic de l'étude de faisabilité est disponible, le rapport définitif de l'étude est attendu pour une validation en atelier régional au plus tard le 15 décembre 2013. A l'occasion, les coûts et composantes du programme seront disponibles.

3.1.2.4 Programme de désenclavement de la Région du Liptako-Gourma

Le désenclavement extérieur de la Région du Liptako Gourma par des routes principales et secondaires a été bien amorcé dans le cadre de l'UEMOA (environ 1 978 km de routes principales inter-Etats et 408 km de routes secondaires ont été réalisées dans cette région).

Cependant, l'enclavement intérieur de la Région du Liptako Gourma reste un problème à résoudre. En effet, la densité routière moyenne est de 1,25 km, 1,48 km et 2,02 km pour 1000 habitants, respectivement au Burkina, au Mali et au Niger contre une moyenne de 2,68 km pour 1 000 habitants dans l'espace de l'UEMOA.

Il s'agira ainsi de désenclaver davantage la Région du Liptako-Gourma pour se rapprocher de la densité routière moyenne de l'espace de l'UEMOA en vue d'y accroître les mouvements de personnes et de biens propices au développement général de la Région.

L'objectif global du sous-programme est de «Contribuer à la lutte contre la pauvreté dans la région du Liptako Gourma par le désenclavement routier rural et le développement du secteur du transport rural ».

Les objectifs spécifiques sont de : i) désenclaver davantage la Région sur le plan routier pour accroître les échanges de personnes et de biens en vue du développement du secteur économique, agricole et rural ; ii) prévenir les risques d'insolvabilité des infrastructures de transport agricole et rural et; iii) favoriser, pérenniser et développer les capacités des institutions publiques et privées, notamment de transport routier.

Dans ce domaine, les actions suivantes en cours devront être consolidées :

Routes principales inter-états : il s'agit de la construction et du bitumage de la route Bandiagara-Bankass-Koro-Frontière Burkina (une TRBF à laquelle a pris part l'ALG s'est tenue en juin 2006, à Bandiagara. La BOAD, chef de file, a accordé au Mali un prêt de 4 500 millions, lot 1 Bgra-Wô est terminé en 2010, lot 2 Wô-Bankass-Koro (91km) est en cours, lot 3 Koro-fre Burkina, les études techniques ont été actualisées par la Direction Nationale des Routes, les DAO ont été lancés, la procédure d'attribution des marchés en deux lots est en cours).

Programme d'urgence routes secondaires inter-états : il s'agit des actions suivantes :

- Construction des pistes améliorées In Delliman-Frontière Niger,

- Construction des pistes améliorées Ansongo-Tessit-Frontière Burkina (Requête en cours d'instruction auprès de la BOAD, la requête concerne uniquement Ansongo-Tessit-frontière Burkina).

Programme prioritaire routes secondaires inter-états : il s'agit des actions suivantes :

- Aménagement en piste graveleuse entre Djibo – Boni (145 Km) entre le Burkina et le Mali ;
- Aménagement en piste graveleuse entre Ouallam – Menaka (198 Km) entre le Niger et le Mali.
- Aménagement en piste graveleuse entre Sebba – Bolci – Kobadjé (169 Km) entre le Burkina Faso et le Niger.

Les études de faisabilités sont disponibles et très récemment, les coûts estimatifs ont été actualisés.

Programme des routes secondaires à l'intérieur des Etats

- Tombouctou – Bourem
- Douentza – Gourma Rharous
- Gossi – Rharous

3-2 Les actions à moyen et long terme

Sont classés dans cette rubrique, les idées de projets dont les études préliminaires sont réalisées et la recherche de financement est engagée pour les études de faisabilité et les idées de projets dont les termes de référence sont disponibles pour la recherche de financement en vue des études de faisabilité.

3.2.1 Programmes et projets dont les études sommaires détaillées sont disponibles

Avec l'appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD), les objectifs de l'ALG sont opérationnalisés à travers 4 plans sectoriels et 12 programmes dérivés desdits plans sectoriels. Ces 4 plans et 12 programmes constituent le Programme d'actions de l'ALG. Il rassemble un ensemble de mesures et actions à entreprendre pour induire une transformation profonde de la région du Liptako-Gourma à l'horizon 2015.

Les plans et programmes ont été élaborés pour l'horizon 2025. Cependant, l'horizon 2015 a été retenu (i) pour une adéquation avec les documents de politiques et stratégies de développement rural dans les pays membres de l'ALG et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui sont visualisés à cet horizon et (ii) par

réalisme en matière d'engagements financiers des PTF difficilement envisageables à l'horizon 2025.

L'objectif principal du Programme d'actions 2010-2015 de l'ALG est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations de la Région du Liptako-Gourma, à travers notamment la création d'infrastructures nécessaires au soutien des productions agrosylvopastorales et halieutiques.

En effet, le développement harmonieux et intégré de la région du Liptako-Gourma nécessite la contribution de tous les secteurs d'activités. Cependant, pour rationaliser l'allocation des ressources dans un contexte de rareté et contribuer de façon significative à l'amélioration des conditions de vie des populations de la région du Liptako-Gourma, il convient de s'appuyer sur le secteur **agropastoral** (qui constitue l'activité principale de la zone) en vue de répondre aux préoccupations essentielles des populations en matière de sécurité alimentaire et d'amélioration des revenus. L'interdépendance sectorielle résulte de l'apport des secteurs de soutien, en particulier les secteurs de **l'hydraulique et de l'énergie** pour sécuriser les productions, et le secteur des **infrastructures de transport rural** pour servir de base de développement des échanges et de la mise en place d'un marché régional susceptible de stimuler les productions agrosylvopastorales, halieutiques, artisanales, etc.

L'environnement est un secteur transversal à prendre en compte dans tous les secteurs d'activités. Des mesures et actions de préservation de l'environnement et de réduction des impacts négatifs des changements climatiques (récupération des terres dégradées, protection des berges, intégration agriculture/élevage, lutte antiérosive, ...) sont envisagées dans le cadre des productions agrosylvopastorales, de construction d'infrastructures énergétiques et routières.

En résumé, les quatre secteurs : i) agropastoral, ii) hydraulique, iii) énergie et iv) transport rural, structurants et complémentaires ont été retenus comme secteurs prioritaires à promouvoir à l'horizon 2015, chacun des quatre secteurs prenant en compte la protection de l'environnement.

Le coût global des 12 programmes sur la période 2010-2015, est estimé à 233,555 milliards de FCFA. La répartition du financement de ce coût est proposée comme suit : i) 85% du total, soit 198,521 milliards par les Partenaires Techniques et Financiers au développement (PTF) ; ii) 10% du total, soit 23,356 milliards par les Etats membres de l'ALG et ; iii) 5% du total, soit 11,678 milliards par les bénéficiaires des pays membres (voir tableau correspondant des coûts des 12 programmes).

Tableau de Synthèse du Programme d'Actions 2010-2015 de l'ALG – Liste, Coûts et Répartition du Financement des 12 Programmes Retenus

Désignation	Coût Global (millions FCFA)	Contribution (millions FCFA)		Total Etats et Bénéficiaires (millions FCFA)	Financement à Rechercher (millions FCFA)	
		Etats (10% du coût global)	Bénéficiaires (5% du coût global)			
1. Composante Agropastorale						
1.1. Valorisation des ressources en eau et accroissement des productions agropastorales	9 900	990	495	1 485	8 415	
1.2. Appui au développement des filières porteuses à caractère intégrateur	37 800	3 780	1 890	5 670	32 130	
1.2. Gestion durable des écosystèmes, des ressources sylvo-pastorales et halieutiques	12 000	1 200	600	1 800	10 200	
1.3. Prévention et gestion des crises et des vulnérabilités dans le secteur Agropastoral	7 550	755	378	1 133	6 418	
Sous total - Composante Agropastorale	67 250	6 725	3 363	10 088	57 162	
2. Composante Hydraulique Pastorale						
2.1. Amélioration de la planification du développement pastoral	1 500	150	75	225	1 275	
2.2. Réhabilitation d'infrastructures d'hydraulique pastorale et d'alimentation — en eau potable autour des points d'eau de surface permanents	6 855	686	343	1 029	5 826	
2.3. Action pilote de gestion intégrée des ressources et équipements pastoraux en zones transfrontalières (GIREP-TF)	1 984	198	99	297	1 687	
Sous total - Composante Hydraulique Pastorale	10 339	1 034	517	1 551	8 788	
3. Composante Energie						
3.1. Electrification rurale	3 917	392	196	588	3 329	
3.2. Promotion des énergies renouvelables	21 689	2 169	1 085	3 254	18 435	
3.3. Maîtrise de la demande en bois énergie pour la préservation de	360	36	18	54	306	

l'environnement						
3.4. Développement du potentiel hydroélectrique	8 000	800	400	1 200	6 800	
Sous Total – Composante Energie	33 966	3 397	1 698	5 095	28 871	
4. Composante Transport Routier Rural						
4.1. Désenclavement routier de la zone ALG	122 000	12 200	6 100	18 300	103 700	
Sous Total- Composante Transport Routier Rural	122 000	12 200	6 100	18 300	103 700	
5. Coût Global des 12 Programmes	233 555	23 356	11 678	35 034	198 521	

Les plans et programmes de cette première phase, ont été présentés à la Table ronde des bailleurs de fonds de l'ALG, tenue le 22 novembre 2011, à Niamey en République du Niger, en marge de la 7^{ème} Conférence des Chefs d'Etat.

A l'occasion, les partenaires techniques ont dans leur déclaration, noté que les programmes sont respectueux des stratégies nationales et régionales de développement. Ils ont par conséquent réaffirmé leur engagement à accompagner l'ALG et les Etats membres dans la mise en œuvre des différentes composantes des programmes, à condition que celles-ci fassent l'objet d'études de faisabilité pour attester du niveau de maturité.

En vue du financement des études de faisabilité des programmes du PPA 2010-2015, l'ALG a adressé des requêtes auprès de différents partenaires potentiels dont les réactions sont toujours attendues

Dans le cadre de la reconstruction du Nord-Mali, les études de faisabilité et la mise en œuvre des projets intégrateurs suivants pourraient être retenus :

- Le Programme pilote de gestion intégrée des ressources et équipements pastoraux en zone transfrontalière (Plan Hydraulique pastorale) ;
- Le programme d'électrification rurale (Plan Energie) ;
- Le programme de promotion des énergies renouvelables (Plan Energie) ;
- Le programme de routes rurales (Plan Transport routier rural).

3.2.1.1 Programme pilote de gestion intégrée des ressources et équipements pastoraux en zone transfrontalière

Formatted: Font color: Red

Contexte et justification

L'agriculture et l'élevage, qui occupent 80% de la population constituent les principales activités socio-économiques de la région du Liptako-Gourma. L'élevage de la région de l'ALG étant principalement de type extensif (quasi inexistence de cultures fourragères et de sous-produits agro-industriels), les sources principales pour l'alimentation du bétail sont constituées par les pâturages naturels et les sous-produits agricoles.

On constate que les pâturages naturels sont en diminution constante, du fait notamment de pratiques comme le défrichement, les feux de brousse, l'occupation des enclaves pastorales, des couloirs de passage, la disparition des pistes de transhumance, etc., mais aussi en raison d'une concurrence croissante entre espaces agricoles et espaces pastoraux et de conditions climatiques défavorables (pluviométrie, diminution des crues).

Des approches et expériences intéressantes ont été menées (gestion des terroirs, aménagements pastoraux et gestion des pâturages, ...) pour améliorer la situation mais elles ont généralement eu des effets limités en raison notamment : i) de l'ampleur des déficits qui sont de plus en plus importants (explosion des effectifs, surpâturage et forte pression anthropique) et ii) des difficultés à intégrer la mobilité, mouvements saisonniers et transhumance transfrontalière.

Une des pistes de solutions est la promotion de mécanismes de gestion durable et concertée des ressources et la mise à contribution des complémentarités entre les espaces au-delà des frontières.

Objectifs

Le programme vise les objectifs suivants : (i) promouvoir le développement du potentiel pastoral des espaces transfrontaliers, (ii) préserver et gérer au mieux les ressources et équipements pastoraux, (iii) appuyer le développement du partenariat pour la gestion et la prévention des conflits.

Actions et mesures à entreprendre

Les actions et mesures suivantes sont envisagées : i) identification et caractérisation de la continuité et complémentarité entre espaces (définition d'espaces de circulation du bétail à travers les frontières, ...), ii) réalisation des infrastructures pastorales juxtaposées (aménagement de points d'eau pastoraux, servitude de transhumance, commerce, santé humaine et animale, ...) et iii) développement des capacités locales et institutionnelles (appui à l'organisation/formation des bénéficiaires, échanges d'expériences, capitalisation, ...).

Trois zones test sont proposées pour la mise en œuvre de cette première phase du programme. Il s'agit de :

- Espace frontalier Burkina- Mali (Province du Soum, Cercle de Douentza) ;
- Espace frontalier Niger- Burkina (Département de Say, Province de la Tapoa) ;
- Espace frontalier Mali - Niger- (Cercle de Ménaka, Département de Ouallam).

Cohérence avec les OIG et autres intervenants

Dans le cadre de la solidarité communautaire, l'UEMOA prévoit un programme de développement intégré dans les zones transfrontalières défavorisées de l'Union.

Au niveau du programme d'investissement de l'ABN, il est prévu des actions de gestion de la transhumance transfrontalière (définition et aménagement de parcours, création de cadres de concertation, vulgarisation de textes réglementaires, ...) entre le Bénin et les pays frontaliers.

Actions en cours

Avec l'appui financier du Bureau national de la Coopération Suisse au Burkina Faso, et en étroite collaboration avec le Ministère en charge des Ressources animales du Burkina Faso et dans une démarche participative sous-régionale, l'ALG a élaboré la composante Burkina de ce programme, intitulé : « projet pilote de gestion intégrée des ressources et équipements pastoraux dans l'espace transfrontalier du Forage Christine ».

L'espace transfrontalier du forage Christine, dans la Province de l'Oudalan au Burkina Faso est d'importance stratégique en raison non seulement de l'existence de cet équipement pastoral mais aussi en tant que zone de convergence et de concentration temporaire d'animaux venant du Mali, du Niger et des autres régions du Burkina Faso, à la recherche d'eau et du pâturage.

Classé comme réserve sylvo-pastorale et partielle de faune du Sahel, l'environnement du forage Christine, revêt un fort enjeu économique, et social pour les éleveurs et offre des avantages et potentialités en matière d'hydraulique, de pâturages alentours ainsi que les possibilités d'accès aux différents marchés de Ouagadougou, Pouytenga et ceux des pays voisins (Mali, Niger, Togo, Bénin et Ghana, etc.), pour le commerce du bétail. Cet espace dont la gestion dépasse le seul cadre national burkinabé, présente également un enjeu politique pour les trois Etats membres de l'ALG dont les populations sont directement concernées par la transhumance dans la zone d'influence du forage Christine, ce qui nécessite un important travail de concertation inter Etats ou tout au moins entre les trois régions (Sahel au Burkina, Tillabéry au Niger et Gao, Tombouctou et Mopti au Mali) pour une meilleure valorisation de la zone.

Cependant, de nombreuses contraintes existent et qui entravent le bon fonctionnement de cet ouvrage ainsi que l'exploitation optimale de ces alentours.

Le Projet vise « la gestion rationnelle et concertée des ressources pastorales dans l'espace transfrontalier du forage Christine en vue de promouvoir le développement des zones frontalières ».

Le programme doit contribuer à :

- l'aménagement du terroir agropastoral par une implantation spatiale des équipements pastoraux concertée et raisonnée en fonction des spécificités de cet espace pastoral : (nouveaux points d'eau, des pistes et axes de transhumance, marchés, santé etc.) ;
- l'amélioration de la santé animale et la santé publique vétérinaire dans l'espace du forage Christine ;

- l'espace sylvopastoral du forage Christine par la promotion de mécanismes et instruments de gestion concertés (cadre de concertation, participation, schéma d'aménagement).

Au nombre des activités retenues, figure l'élaboration d'un schéma d'aménagement de la zone d'influence du Forage qui va au-delà des frontières du Burkina Faso. C'est pourquoi il est impératif que les composantes Mali et Niger du programme soient élaborés pour une synergie d'actions.

L'élaboration de la composante du Mali, sous la coordination de l'ALG, pourra être envisagée dans le cadre du programme de reconstruction du Nord-Mali.

Il est à remarquer que le projet Forage Christine n'est pas ciblé dans le cadre du PPA mais il est devenu régional et transfrontalier, du fait que sa zone d'influence va au Mali Gossi) et au Niger (Tillabéry)

Formatted: Not Highlight

Formatted: Not Highlight

Formatted: Not Highlight

Les trois zones test proposées pour la mise en œuvre de cette première phase du programme doivent faire l'objet d'actions à court terme du fait qu'elles sont présentement affectées par les effets induits de l'insécurité au Nord-Mali

Formatted: Not Highlight

3.2.1.2 Programme d'électrification rurale dans la Région du Liptako-Gourma

Formatted: Font color: Red

Contexte et justification

La région du Liptako-Gourma (hormis les villes de Ouagadougou et de Niamey) présente des faibles taux d'électrification de l'ordre de 10%. Les chefs lieux des communes rurales ne sont pas encore totalement électrifiés. Les taux d'électrification de ces centres varient de 0% à 67% selon les parties considérées. Or, il est unanimement reconnu que les objectifs de développement (notamment les objectifs du millénaire pour le développement et l'amélioration des indices de développement humain) ne peuvent être atteints sans l'introduction des formes d'énergie moderne (électricité, force motrice) dans le monde rural. L'électrification rurale, jumelée à de judicieuses mesures d'accompagnement, est le moyen le plus accompli de l'introduction du modernisme dans le milieu rural qui représente 93% de la population du Liptako-Gourma (hormis Niamey et Ouagadougou).

Objectif

L'objectif du programme est de contribuer au développement harmonieux et intégré de la région à travers l'introduction des formes d'énergie modernes, à même de promouvoir la qualité de vie des populations.

Actions et mesures à entreprendre

Les principales actions prévues sont : i) électrification des chefs lieux de provinces, cercles et départements, ii) électrification des chefs lieux de communes rurales, iii) électrification des agglomérations du Niger de façon à uniformiser le taux de l'électrification de la zone ALG à 15% en 2015 et iv) électrification des agglomérations sur le passage des courants haute et moyenne tension.

Les bénéficiaires sont les populations urbaines et rurales aussi bien pour les usages domestiques qu'industriels et commerciaux.

Cohérence avec les OIG et autres intervenants

La CEDEAO n'a pas de programme spécifique dans le domaine de l'électrification rurale. En revanche, le programme ALG contribuera à l'opérationnalisation de l'objectif du livre blanc de la CEDEAO en matière d'accès aux services énergétiques de base qui stipule que : « l'objectif global de la politique régionale, à l'horizon 2015, est de permettre au moins à la moitié de la population en milieu rural et périurbain d'accéder aux services énergétiques modernes ».

Le CILSS intervient dans la mise en place de plateformes multifonctionnelles qui participent à l'électrification rurale dans le cadre d'un système géré par les communautés organisées à la base. La phase II du Programme Régional pour la promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS) comporte une composante électrification en milieu rural. Celle-ci viendra en complément au programme ALG.

Au titre des Etats, les projets suivants d'électrification rurale en cours dans la région du Liptako-Gourma concernent : i) au Burkina, l'étude relative à l'électrification rurale du Burkina Faso financée par la Banque Africaine de Développement, ii) au Mali, un projet d'électrification rurale financé par la Banque islamique de développement et un autre financé par la Banque mondiale iii) au Niger, le projet d'électrification dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République.

Le programme ALG vient en complément aux divers projets/programmes d'électrification en cours, pour faire passer le taux d'électrification de la zone de 10% actuellement à 15% à l'horizon 2015.

3.2.1.3 Programme de promotion des énergies renouvelables

Contexte et justification

La région du Liptako-Gourma (hors les villes de Ouagadougou et de Niamey) présente des faibles taux d'électrification de l'ordre de 10%. Or, il est unanimement reconnu que les objectifs de développement (notamment les objectifs du millénaire

pour le développement et l'amélioration des indices de développement humain) ne peuvent être atteints sans l'introduction des formes d'énergie moderne (électricité, force motrice) dans le monde rural.

L'électrification rurale classique est le moyen le plus accompli pour ce faire, mais les coûts sont alors prohibitifs à cause de la dispersion spatiale de la population. En effet, les agglomérations de moins de 1 500 habitants représentent 22 à 73% des populations de la zone, selon le pays. Les énergies renouvelables conviennent bien à l'électrification (ou plutôt, la pré-électrification¹) du monde rural, à moindre coût.

Malgré un potentiel particulièrement appréciable (l'irradiation solaire journalière moyenne est de 6 kWh/m²/jour et 8 heures de soleil par jour, ce qui devrait favoriser diverses applications de technologies solaires dans la zone), les énergies renouvelables ne jouent pas encore un rôle significatif dans les approvisionnements énergétiques pour satisfaire les besoins de production d'électricité, d'amélioration des conditions de vie des populations de la région du Liptako-Gourma et de protection de l'environnement.

Certes, des efforts ont été faits et il existe dans la région de l'ALG une tradition d'exploitation de ce potentiel à travers des applications thermiques et photovoltaïques : séchoirs solaires, chauffe-eau, éclairage de centres de santé, utilisation dans les télécommunications, etc. Cependant, des actions plus hardies doivent être engagées pour une promotion significative des énergies renouvelables dans la région du Liptako-Gourma.

Objectifs

Les objectifs² du programme sont de : (i) faire passer le taux de pré-électrification du Liptako-Gourma de 10% actuellement à 20% à l'horizon 2015, (ii) promouvoir l'utilisation des formes d'énergies propres et renouvelables ; (iii) faire passer les capacités installées de l'équivalent de 1 MWc solaire à 2 MWc pour la région du Liptako -Gourma.

Actions et mesures à entreprendre

¹ Le principe de la pré-électrification, quelle que soit la forme d'énergie utilisée (conventionnelle ou renouvelable), consiste : i) à électrifier en priorité les infrastructures collectives telles l'alimentation en eau potable, les centres médicaux, les écoles, les centres culturels, ii) mais aussi à fournir de l'électricité ou/et de la force motrice pour certaines activités productives telles que l'irrigation, le moulin à grains, un embryon d'électrification

² Le programme « Electrification rurale » a fixé l'objectif de faire passer le taux d'électrification des régions de 10 % actuellement à 15 % à l'horizon 2015. Le présent programme « promotion des énergies renouvelables » se fixe alors l'objectif complémentaire de celui du premier, de faire passer le taux de desserte des populations en pré-électrification de 10 % actuellement à 20 % sur la même échéance 2015.

Les actions suivantes ont été prévues : i) exhaure de l'eau au moyen des pompes solaires, ii) électrification solaire des centres de santé et des centres culturels, iii) pré-électrification au moyen de la plateforme multifonctionnelle³, iv) irrigation à l'éolienne multipâles et v) atlas du gisement éolien du Nord du Liptako –Gourma.

Les populations urbaines et rurales des États membres et les Institutions nationales chargées de l'énergie seront les principaux bénéficiaires du programme.

Cohérence avec les OIG et autres intervenants

La politique Energétique Commune de l'UEMOA (PEC), adoptée en 2001 et axée entre autre sur le développement des énergies renouvelables et de l'électrification rurale a connu un début d'exécution par la définition d'une stratégie de promotion des énergies renouvelables.

Au niveau du CILSS il y a le Programme Régional Solaire (PRS) qui est actuellement à sa deuxième phase. Le programme ALG complète les actions programmées par le PRS. En outre, le Programme Régional pour la promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS) ambitionne de : (i) aider les Etats membres du CILSS à concevoir, adopter et mettre en œuvre leur Plan énergie domestique (PLED), (ii) constituer un réseau de Professionnels d'experts sahéliens en énergie domestique (PESED) et initier un Système d'information technologique sur l'énergie (SITE). Ces différents programmes sont en adéquation avec le programme ALG dans ce domaine.

Les objectifs fixés par les Etats dans le livre blanc de la CEDEAO (permettre au moins à 50% de la population en milieu rural et périurbain d'accéder aux services énergétiques modernes en 2015) serviront de guide au présent programme ALG.

Au niveau des Etats membres, les principaux projets en cours dans la région seront complétés par le présent programme ALG.

Au total, les efforts sont conjugués en vue d'améliorer de façon significative le taux de pré-électrification en milieu rural, (de 10% actuellement à 20% à l'horizon 2015).

3.2.1.4 Programme de développement du transport rural

Contexte et justification

Les réseaux routiers des États de l'ALG restent toujours caractérisés par une densité relativement faible, comparée à la moyenne des pays de l'espace UEMOA. Il ressort

³ Le principe de la plateforme multifonctionnelle est l'utilisation d'une force motrice d'un moteur, généralement diesel, sur une plateforme permettant plusieurs usages simultanés ou alternatifs. Par exemple, un [moteur diesel](#) de 8 à 10 chevaux peut permettre d'entraîner : un moulin à céréales, une décortiqueuse à céréales, une presse à huile ou à beurre de karité, un alternateur multi-courant permettant d'actionner une pompe à eau, alimenter un réseau d'éclairage de 250 ampoules, charger des batteries ou effectuer des travaux de soudure.

du diagnostic que la densité routière moyenne est de 1,25 km, 1,48 et 2,02 km pour 1000 habitants, respectivement au Burkina, Mali et Niger, contre une moyenne de 2,68 km/1 000 habitants dans l'espace UEMOA.

L'enclavement intérieur de la région du Liptako-Gourma reste un problème à résoudre. Au plan externe, le désenclavement de la région ALG (routes principales et secondaires inter-Etats) a été amorcé de façon décisive dans le cadre de l'UEMOA. Environ 1 978 km de routes principales inter-Etats et 408 km de routes secondaires ont été réalisées dans la région ALG.

La réalisation des infrastructures de transport rural servira de base de développement des échanges à l'intérieur de la région ALG, dans l'espace UEMOA et la mise en place d'un marché régional susceptible de stimuler les productions agrosylvopastorales, halieutiques, artisanales, etc.

Objectif

L'objectif du Programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans la région du Liptako-Gourma par le désenclavement routier rural et le développement du secteur du transport rural.

Actions et mesures à entreprendre

Les actions et mesures suivantes ont été définies dans le cadre de ce programme : i) réalisation d'infrastructures routières rurales et études routières [relier les villages chefs-lieux de collectivités locales au réseau routier classé des Etats (4 000 km), relier les autres villages à leur chef - lieu de collectivité locale (16 300 km), relier les centres d'activités pilotes équipés (exemple : zones pastorale) au réseau classé des Etats (300 km), études routières (adaptation des infrastructures à réaliser aux types de véhicules)] ; ii) amélioration des services et moyens de transport routier (promouvoir les types de véhicules adaptés à une exploitation rentable) et iii) renforcement des capacités institutionnelles (capacités de planification/programmation des activités de développement du transport, promotion d'un secteur privé d'entreprises locales de travaux routiers, formation/équipement des artisans à la maintenance de moyens de transport rural, ...).

Cohérence avec les OIG et autres intervenants

En matière de cohérence, le programme ALG et celui du Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA, ainsi que les projets/programmes en cours dans les Etats se complètent et contribuent à la densification du réseau routier de la région ALG sans duplication.

Au niveau de l'UEMOA, le projet de désenclavement du réseau routier

communautaire CU54, CU14 et CU15 sont partiellement situées dans la zone ALG. Le programme ALG, essentiellement centré sur les aménagements de routes rurales en vue de faciliter le développement des activités rurales, vient en complément au programme UEMOA beaucoup plus orienté sur l'amélioration des routes communautaires, notamment la résolution des problèmes liés à la discontinuité physique et la disparité du niveau de service sur les axes d'un pays à l'autre. De même, le programme ALG concernera essentiellement ce dernier niveau, qui viendra ainsi en complément aux programmes des Etats.

Les fiches de projet de ces quatre (4) programmes figurent en annexe

Formatted: Font color: Red

3.2.2 Idées de programmes et projets dont les termes de référence sont disponibles en vue des études de faisabilité

3.2.2.1 Etudes du Projet de création d'ateliers écoles en vue de l'amélioration de l'exploitation minière à petite échelle

La production de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle représente 15 à 20 % de la production minière mondiale hors combustible et génère près de 2 milliards de \$US en Afrique. Selon le Bureau International de Travail (BIT), le nombre d'emplois dans cette activité est estimé à 30 millions dont 7 millions en Afrique.

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle est confrontée à beaucoup de problèmes dont les principaux sont le financement, l'équipement et l'encadrement.

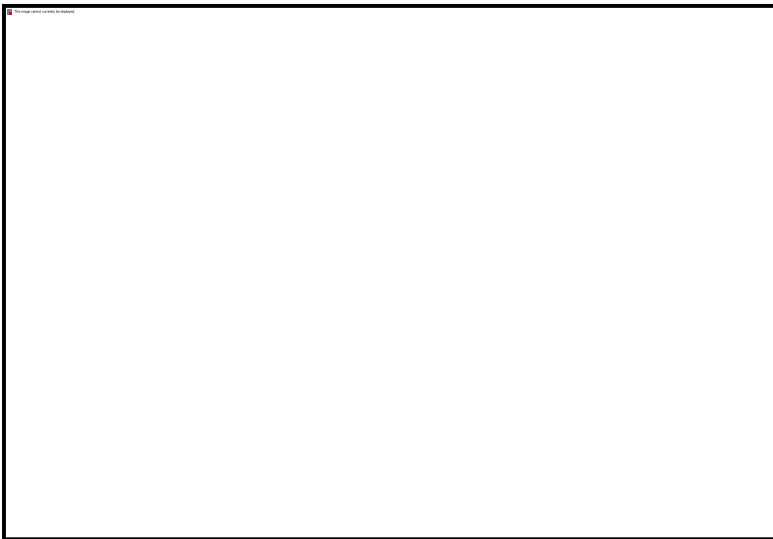
Peu d'exploitations minières à petite échelle ont bénéficié d'une formation officielle; moins de 10 pour cent dans la plupart des pays. Le plus souvent, les possibilités de formation pour les petits exploitants sont très rares, même lorsqu'elles existent, il est difficile de les convaincre d'en profiter car la majorité ne peut s'arrêter de travailler pour se former. Généralement, les petits exploitants sont mal outillés pour appliquer leurs connaissances acquises en formation et c'est pourquoi plusieurs opérateurs miniers et bailleurs de fonds ont exprimé la volonté de participer à la formation pour les exploitations minières à petite échelle à condition qu'on leur donne les moyens.

C'est dans ce cadre que, l'approche d'unités de formation mobiles a été citée par le BIT comme une des contributions importantes que pourraient apporter les différents intervenants à l'exploitation minière à petite échelle pour renforcer son importance dans le Programme de Stratégie de la Réduction de Pauvreté.

⁴ CU5 : frontière Guinée-Bamako-Ségou-Mopti-Gao-Tillabery-Niamey, d'une longueur de 1754 km, CU14 : Ouagadougou-Dori-Tera-Farié-Namaro-Niamey, d'une longueur de 550 km et CU15 : Kantchari-Diapaga-Banikoara-Kandi-segbana-Frontière Nigéria, d'une longueur de 342 km.

En conséquence, il apparaît tout à fait logique que l'assistance à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle sera focalisée, durant la prochaine décennie, sur la formation. Pour ce faire, il faudrait que les efforts et les fonds à mobiliser dans ce sens soient bien coordonnés et orientés sur le développement de compétences par une formation pratique et ciblée à travers d'ateliers-écoles multidisciplinaires, mobiles et implantés à proximité des sites miniers tout en mettant en place des systèmes d'information performants et efficaces.

Cette nouvelle approche, que l'ALG veut mettre en œuvre à travers cette étude, trouve sa justification dans le schéma suivant dans lequel la formation apparaît au centre des quatre piliers d'un programme régional intégré d'appui au secteur de la mine artisanale et à petite échelle dans la zone de l'UEMOA et de la CEMAC:



(Source: Martel-Jantin et Jaques, 2004) :

Contexte de l'étude

L'autorité de Développement intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG) est une organisation intergouvernementale regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Elle a pour mission de promouvoir le développement cohérent et harmonieux de la région à cheval sur leurs frontières communes par la mise en valeur des ressources agricoles, pastorales, hydrauliques, minières et énergétiques et la promotion des infrastructures.

Consciente du rôle de la formation dans l'émergence de l'exploitation minière à petite échelle et convaincue par les recommandations formulées à ce sujet lors de ses séminaires organisés et de ses études réalisées, l'ALG s'est engagée depuis 1998 à la recherche de financement pour concrétiser son projet qui s'inscrit parfaitement dans

cette nouvelle approche et qui consiste en la création d'ateliers-écoles en vue de l'amélioration de cette activité que pratique une frange importante des populations de la région.

C'est ainsi qu'elle a obtenu, en 2005, un soutien de la Banque Islamique de Développement par la mise à disposition d'un d'expert en vue de l'assister à mieux formuler les termes de référence de l'étude pour la création de ces ateliers-écoles ; objet du présent document.

L'analyse de la situation de l'exploitation minière à petite échelle telle que dressée dans le rapport de mission de l'expert de la BID a fait ressortir que :

- la formation est un levier majeur de développement des compétences et du savoir-faire des intervenants dans l'exploitation minière à petite échelle en leur permettant une grande maîtrise des outils de production, une amélioration continue des performances et une anticipation des exigences futures ;
- les besoins en matière de formation pour l'exploitation minière à petite échelle sont énormes et pressants;
- le projet d'ateliers-écoles, initié par l'ALG, s'inscrit parfaitement dans la nouvelle approche de formation appropriée à l'exploitation minière à petite échelle telle que recommandée par plusieurs études et rencontres minières nationales, régionales et internationales sur les activités minières ;

Ainsi, une étude sur la création de ces ateliers-écoles pour l'amélioration de l'exploitation minière à petite échelle s'avère nécessaire notamment pour :

- définir les modalités de mise en place de ces ateliers-écoles ;
- définir et évaluer les moyens humains, matériels et financiers pour la mise en œuvre de ces ateliers-écoles ;
- établir des programmes de formation bâtis sur les besoins réels de formation de l'exploitation minière à petite échelle.

Les termes de référence de l'étude sont joints en annexe.

3.2.2.2 Etude de faisabilité d'un programme d'adaptation de la filière gomme arabique aux effets des changements climatiques dans la Région du Liptako-Gourma

Pour l'atteinte des objectifs de la lutte contre la pauvreté en général et la sécurité alimentaire en particulier, l'adaptation aux changements climatiques est apparue progressivement comme prioritaire dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'ALG.

Ainsi, la 46^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de l'ALG, tenue à Bamako (République du Mali) le 17 décembre 2009, a instruit la Direction Générale de

prendre en compte les changements climatiques en proposant des projets/programmes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et en réactivant certains projets mis en réserve notamment l'étude pour l'élaboration d'un programme de réhabilitation et de gestion des peuplements d'Acacia Sénégal dans la Région du Liptako-Gourma et l'inventaire des ressources en eau souterraine.

En effet, les sécheresses récurrentes dues aux changements climatiques ont eu entre autres pour effets un déplacement des isohyètes caractéristiques du Sahara et du sahel plus au sud, l'assèchement et l'envasement de zones humides, la perte de la fertilité des sols, la baisse de la production agropastorale dans la Région du Liptako-Gourma et ont conduit au départ massif en exode des bras valides pour ne laisser que les femmes et les plus jeunes qui, pour s'y adapter, sont obligés de se rabattre sur l'exploitation des ressources forestières.

Il en est ainsi, entre novembre et mai, de la cueillette de la gomme arabique issue des peuplements d'Acacia Sénégal dont la zone sahélienne de la Région du Liptako-Gourma est par excellence la zone de prédilection. On y rencontre des peuplements ou des reliques très importantes d'Acacia Sénégal.

L'Acacia Sénégal est une mimosaceae dont le bioclimat optimal est de caractère subdésertique et sahélien avec une pluviométrie de 200 à 500 mm/an et 9 à 11 mois écologiquement secs. Il commence à produire de la gomme arabique à partir de la 6^{ème} année avec une durée de production de 20 ans. Sa production annuelle moyenne de gomme arabique est 200 grammes. Il est par excellence, une espèce à usages multiples tant sur le plan économique que sur le plan écologique.

Mais il doit l'intérêt que lui accorde le marché international à sa gomme arabique dont les propriétés physico-chimiques permettent des utilisations les plus variées tant en industries textile, alimentaire, cosmétique, qu'en industrie pharmaceutique.

La gomme arabique est un produit naturel et organique avec le plus gros taux de fibres naturelles en son sein (près de 80%). Cette propriété favorise son utilisation dans la lutte contre l'obésité qui constitue aujourd'hui un problème de santé publique dans les pays développés.

Malgré la longue tradition de production et de commercialisation de la gomme arabique des populations dans la région du Liptako-Gourma, au regard de leur vulnérabilité aux effets néfastes des changements climatiques, il apparaît que les acteurs de la filière ne bénéficient pas largement du marché international.

Les femmes et les jeunes constituent le groupe cible de la filière gomme arabique le plus vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques. Les peuplements d'Acacia Sénégal essentiels pour la promotion de cette filière sont eux mêmes

vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. Ils sont également confrontés à la dégradation et à la destruction des jeunes pousses par les feux de brousse.

Il importe alors de réhabiliter et mieux exploiter les peuplements d'Acacia Sénégal dans la Région du Liptako-Gourma pour améliorer les revenus du groupe cible et renforcer leur capacité d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques.

Ainsi, la filière gomme arabique à la faveur des perspectives du marché international et dans un contexte marqué par le libéralisme économique et la décentralisation dans les pays membres de l'ALG, pourrait constituer un créneau essentiel dans la diversification de l'économie, l'amélioration des revenus des populations rurales et par l'attrait des investissements étrangers, servir de levier à l'ALG dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté dans la Région du Liptako-Gourma et pour l'adaptation aux changements climatiques.

En exécution de l'instruction du Conseil des Ministres, l'ALG a élaboré des termes de référence de l'étude de faisabilité d'un programme d'adaptation de la filière gomme arabique aux effets des changements climatiques dans la Région du Liptako-Gourma.

Cette étude pourrait être retenue dans le processus de reconstruction du Nord-Mali au regard des impacts prévisibles du programme qu'elle engendrera.

3.2.2.2.3 Etudes de faisabilité d'un projet de promotion de la culture du dattier dans la Région du Liptako-Gourma

La 47^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres de l'ALG tenue le 10 novembre 2010 à Niamey (Niger) a salué l'initiative de promotion de la culture du dattier dans la Région du Liptako –Gourma fortement menacée par les changements climatiques.

De par sa position géographique, on constate que près de 2/3 de la Région du Liptako-Gourma sont situés en zones Saharo Sahélienne avec des oasis offrant ainsi des conditions écologiques et climatiques favorables à la culture du palmier dattier dont le bioclimat optimal est de caractère subdésertique et sahélien avec une pluviométrie de 200 à 500 mm/an et 9 à 11 mois écologiquement secs.

Il existe plus de trois cents variétés de dattes. Généralement haut de 20 mètres, un dattier donne des dattes de 10 à 200 ans. Il en fournit en moyenne 35 kg par an. Un palmier mâle peut fertiliser jusqu'à 50 palmiers femelles. D'où la présence majoritaire de femelles dans les palmeraies.

Les dattes jouent un rôle important dans le développement socio culturel des populations des Etats membres de l'ALG et singulièrement de la Région du Liptako - Gourma par la consommation et par leur usage dans les cérémonies religieuses.

Cependant, ces besoins en dattes sont pour la plupart satisfaits à travers les importations. La culture du dattier dans la Région du Liptako-Gourma, avec l'appui de l'Égypte, pourrait constituer un créneau essentiel dans la diversification de l'économie, l'amélioration des revenus des populations rurales et servir de levier à l'ALG dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté dans la Région du Liptako-Gourma et pour l'adaptation aux changements climatiques.

En effet, l'Égypte a une longue tradition dans la promotion de la culture du dattier. Elle dispose d'importantes infrastructures de formation et de production de dattiers. Pour les années 2003 et 2004, l'Égypte a récolté 1.100. 000 tonnes selon la FAO. Cela représente 19% de la production mondiale. L'Égypte occupe ainsi la première place au monde et pourrait venir en appui à travers le Fonds Égyptien pour la Coopération Technique avec l'Afrique (EFTCA).

3.2.2.2.4 Programme régional d'appui aux initiatives de coopération transfrontalières dans la Région du Liptako-Gourma

Depuis le lancement du concept de « pays frontière » par le Gouvernement malien, la coopération transfrontalière d'initiatives locales est aujourd'hui inscrite dans l'agenda des organisations d'intégration régionale et sous-régionales ouest africaines notamment la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et l'Autorité de développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (ALG). C'est une nouvelle approche visant l'accélération du processus d'intégration par la promotion des dynamiques transfrontalières portées par les communautés frontalières, le renforcement de la décentralisation et la prévention des conflits frontaliers. Il s'agit à travers ce concept de transformer les espaces transfrontaliers en zones de solidarité et de cohésion sociale, afin d'en faire des facteurs d'intégration sous régionale.

C'est dans cet esprit que le Conseil des Ministres de l'ALG a adopté pour la zone du Liptako-Gourma un programme de coopération transfrontalière intitulé "Programme régional d'appui au développement décentralisé transfrontalier dans la Région du Liptako-Gourma.

Ce programme dont l'objectif global est de promouvoir le développement décentralisé transfrontalier vise à appuyer les initiatives locales de coopération transfrontalière et concerne : les régions de Gao et de Mopti au Mali, les régions frontalières du Sahel et de l'Est au Burkina Faso et la région de Tillabéry au Niger.

Comme objectifs spécifiques, il s'agit de :

- Promouvoir la concertation et le partenariat transfrontalier ;
- D'élaborer et de mettre en œuvre des projets transfrontaliers locaux ;
- Mettre en place un fonds d'appui aux projets transfrontaliers ;

- Pérenniser les initiatives locales de coopération transfrontalière ;

Ce programme cadre avec le 'Programme Frontières de l'Union Africaine (PFUA) dont l'un des objectifs est le développement par les Communautés Economiques Régionales (CER) et par les autres organisations d'intégration de la coopération transfrontalière ou d'initiative locale y compris l'intercommunalité transfrontalière.

Il s'inscrit dans la droite ligne du Programme d'Initiatives Transfrontalières (PIT) de la CEDEAO et la Décision A/DEC.2/01/06 relative au concept de « pays-frontière » et le développement de la coopération transfrontalière dans l'espace CEDEAO, adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, lors de la tenue de leur 29^{ème} session au Sommet le 12 janvier 2006 à Niamey (Niger).

IV. COHERENCE DU PLAN D'ACTIONS DE L'ALG AVEC LES REFERENTIELS EXISTANTS

L'ALG en tant qu'instrument de coopération au service des Etats membres, contribue à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement. A ce titre elle arrime systématiquement ses projets et programmes avec les référentiels existant tant aux plans national, sous-régional, continental qu'international.

Au plan national, l'ensemble des projets et programmes proposés par l'ALG, sont des instruments de mise en œuvre : du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (Mali), de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (Burkina Faso) et du Plan de développement Economique et Social (Niger). Ils sont également en parfaite adéquation avec les politiques et stratégies sectorielles. Du reste, il ne peut en être autrement dans la mesure où les projets sont identifiés, élaborés et mis en œuvre avec une étroite collaboration des Etats membres et des autres intervenants dans la zone de prédilection de l'ALG.

Au niveau sous-régional, l'ALG travaille en synergie avec l'UEMOA, la CEDEAO, le CILSS et l'ABN. Ces organisations intergouvernementales sont associées aux différentes étapes de formulations au même titre que les Etats membres. De ce fait, les projets et programmes de l'ALG sont en adéquation et complémentaires des politiques et stratégies par lesdites organisations en l'occurrence le Programme Economique Régional deuxième phase (PERII) de l'UEMOA et le projet de Programme de Développement Communautaire (PCD) de la CEDEAO.

Au niveau continental et international, les actions de l'ALG participent à l'atteinte des objectifs du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et ceux du Millénaire pour le Développement (OMD).

V. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE

L'ALG participera à la recherche de financement auprès de partenaires techniques et financiers en relation avec les Etats membres et assurera la coordination de la mise en œuvre des programmes en s'appuyant sur les services techniques des Etats membres, les opérateurs privés (y compris les Chambres d'Agriculture) et les opérateurs associatifs.

Dans le cadre de la concertation et de la synergie, l'ALG devra coordonner ses actions avec celles des autres structures (OIG, ONG, etc.) intervenant dans sa zone et, en particulier avec l'UEMOA et la CEDEAO en rapport avec la mise en œuvre du PERII et du PCD.

Pour l'exécution des programmes, l'approche stratégique envisagée est celle de la responsabilisation des bénéficiaires. Des Unités de gestion des projets (UGP) seront mises en place et assureront la maîtrise d'œuvre au niveau de chaque Etat membre.

La spécificité de la démarche résidera dans la promotion de partenariats avec les collectivités, les organisations de producteurs et des contractualisations à bâtir selon les cas avec les prestataires de services ou des associations et organisations locales. Il s'agit de créer, par ce biais une valeur ajoutée additionnelle et de garantir la pérennisation des actions mises en œuvre.

Un dispositif de suivi-évaluation sera mis en place sur la base d'indicateurs objectivement vérifiables qui seront construits en temps opportun.

Les documents de projet et les conventions de financement pour les différents projets, ainsi que les manuels de procédures d'exécution élaborés au démarrage de chaque projet, définiront les modalités spécifiques de suivi et d'évaluation, y compris celles d'audit et d'évaluation à mi-parcours.

ANNEXE 1

FICHES DE PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

Programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma
Secteur :Agriculture et Elevage
Sous-secteur : Elevage
Titre :Programme de Développement de l'Elevage dans la Région du Liptako-Gourma
Contexte et justification

La production pastorale connaît, depuis des décennies des bouleversements profonds liés aux effets néfastes des sécheresses se traduisant notamment par la dégradation accélérée de l'environnement et par les conditions d'existence de plus en plus difficiles des populations et de leurs animaux.

La position transfrontalière et de transit de la Région du Liptako-Gourma fait d'elle une zone de brassage entre les cheptels du Burkina Faso, du Mali et du Niger ainsi qu'entre des communautés qui sont d'ailleurs les mêmes de part et d'autre des frontières communes.

L'élevage est ainsi l'activité dominante dans la Région du Liptako Gourma et les diverses études et analyses ont démontré qu'il demeure un créneau porteur sur le plan économique et facteur d'intégration entre les trois Etats membres du Liptako-Gourma.

C'est dans ce contexte que l'Autorité de développement de la Région du Liptako-Gourma a élaboré ce programme dont le lancement officiel a eu lieu le 25 avril 2005 à Gao, au Mali, par les trois Chefs d'Etat des Pays membres de l'ALG.

La zone du programme couvre :

- au Burkina, le Sahel burkinabé : provinces du Soum, de Séno, du Yagha et de l'Oudalan ;
- au Mali, le Gourma malien : zones de Toumbouctou, Gossi, In Tillit et Tessit ;
- au Niger, les Région de Tillabery dans les zones de Tera, Dosso et Gaya.

Objectif

L'objectif global est d'assurer la promotion économique des communautés par l'augmentation des revenus, maintenir et garantir la durabilité de la sécurité alimentaire.

Les objectifs spécifiques sont :

- renforcer les capacités d'organisation des producteurs et des agents d'appui conseils ;
- appuyer le désenclavement par la construction et la réfection du réseau de pistes rurales entre les frontières ;
- augmenter les productions et améliorer la commercialisation des produits animaux par la réalisation d'infrastructures et équipements de production, de santé animale et de commercialisation ;
- améliorer la disponibilité et l'accès aux ressources naturelles ;
- améliorer la communication à travers les radios locales par la diffusion d'information pour l'intégration régionale.

Résultats attendus

Les résultats attendus du programme sont déclinés au regard des objectifs spécifiques comme suit :

1. Les capacités d'organisation des producteurs et des agents d'appui-conseil sont renforcées;
2. Le désenclavement par la construction et la réfection des pistes rurales entre les frontières est appuyé ;
3. Les productions sont augmentées et la commercialisation des produits animaux par la réalisation d'infrastructures et équipements de production, de santé animale et de commercialisation est améliorée ;
4. la disponibilité et l'accès aux ressources naturelles est améliorée;
5. la communication à travers les radios locales par la diffusion d'informations est améliorée.

Durée et coût

La durée du programme était de 05 ans et son coût est d'environ 25.812,622 millions FCFA, soit 44,504 millions de dollars US .

Etat de mise en œuvre

Le programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma est exécuté en trois projets nationaux ayant les mêmes composantes dans les trois (3) pays membres. Au niveau régional, la coordination et la supervision du programme sont assurées par une Cellule de Coordination Régionale, créée au sein de la Direction Générale de l'ALG.

Le Programme a officiellement pris fin le 31 décembre 2012, pour ce qui est du financement de la BID. Au nombre des acquis, on note la réalisation d'impressionnantes infrastructures d'économie de base et d'actions de développement.

Malheureusement, en ce qui concerne le Mali, le projet dont le siège est basé à Gao, a connu une fin en queue de poisson. L'ensemble des activités initialement programmées n'ont pu être menées à terme et certaines infrastructures réalisées dans le cadre du projet ont été saccagées aux lendemains de l'occupation par la rébellion, de la zone d'intervention de l'ALG.

Au regard des raisons fondamentales qui ont prévalu à la mise en œuvre de ce vaste programme, il est impératif que la réhabilitation des infrastructures détériorées et l'achèvement des actions interrompues, figurent en bonne place dans le processus de reconstruction au Nord-Mali.

Ces actions sont complémentaires de celles menées dans le cadre du même programme au Burkina Faso et au Niger et une défaillance quelconque dans la mise en œuvre de la composante Mali, impactera de façon négative les acquis de l'ensemble du programme.

La BIDC a marqué son intérêt à accompagner le Mali dans l'achèvement des activités suspendues dès que la situation s'y prêtera. Cette situation est disponible auprès de l'Unité de gestion du projet au Mali.

Le Programme de développement de l'élevage dans la Région du Liptako-Gourma est en cohérence avec le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) du Mali, le Programme Economique Régional (PERII) de l'UEMOA.

il participera, Par ailleurs, à la mise en œuvre du Programme de développement communautaire (PCD) de la CEDEAO.

Situation d'exécution du PDELG au Mali au 31 décembre 2012 en millions de F CFA

Source de financement				Décaissement au 31 dec 12	Taux de décaissement en %	Reste à décaisser
BID	BIDC	Contre- partie	Total			
5 685	1 301	3 440	10 426	5 969	57,03	4 457

Source : Rapport d'activités 2012 de l'ALG

Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Denrées Stockées dans la Région du Liptako-
Secteur : Agriculture et Elevage Sous-secteur :Agriculture
Titre : Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Denrées Stockées dans la Région du Liptako-Gourma
<p>Contexte et justification</p> <p>La production pastorale connaît, depuis des décennies des bouleversements profonds liés aux effets néfastes des sécheresses se traduisant notamment par la dégradation accélérée de l'environnement et par les conditions d'existence de plus en plus difficiles des populations et de leurs animaux.</p> <p>Aur regard de la menace endémique des ravageurs qui pèse sur la production agricole dans la Région du Liptako-Gourma et suite aux différents programmes d'urgences en matière de protection des végétaux, l'ALG a initié depuis 1995, un Programme d'Appui au renforcement des capacités d'intervention des services de protection des végétaux et de denrées stockées</p> <p>Ce programme a été actualisé en 1999 et évalué par la BADEA en 2005. Sous l'appellation de projet de renforcement des moyens de protection des végétaux et des denrées stockées, la signature des accords est intervenue en mars 2007 et l'entrée en vigueur de ces accords est intervenue au niveau des trois pays membres de l'ALG en novembre 2007.</p>
<p>Objectif</p> <p>L'objectif global est l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les trois Etats par l'augmentation de la production agricole et la réduction des pertes post-récolte causées par les ennemis des cultures et des denrées stockées.</p> <p>Spécifiquement le projet vise à :</p>

- utiliser les techniques et dispositifs modernes de prospection et de lutte contre les ravageurs des cultures et des denrées stockées ;
- développer et promouvoir les capacités des ressources humaines dans le domaine de la protection des végétaux, l'utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides et les techniques de lutte intégrée ;
- promouvoir la coopération et l'intégration régionale dans le domaine du contrôle et de la lutte contre les ravageurs par l'utilisation des techniques modernes de prospection et de traitement ;
- diffuser les informations phytosanitaires, réaliser des enquêtes de terrain et constituer une base intégrée de données phytosanitaires au niveau des trois pays (Burkina Faso, Mali et Niger) sur les ennemis des végétaux et des denrées stockées et leur impact sur l'environnement

Résultats attendus

1. Le réseau de surveillance et de signalisation dans chaque Etat membre est renforcé à travers l'utilisation de technique et dispositifs modernes de prospection et de lutte ;
2. Le réseau de lutte contre les acridiens et autres nuisibles dans chaque Etat membre est renforcé à travers l'utilisation de techniques et dispositifs modernes de lutte ;
3. La gestion des pesticides est améliorée et la gestion intégrée des ravageurs adoptée ;
4. Les cadres et techniciens de la PV des Etats membres sont formés et les producteurs ont vu leurs capacités renforcées

Durée et coût

La durée du projet était de cinq (5) ans.

Le Projet est financé par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et les Etats membres de l'ALG pour un coût global de 8, 294 millions \$ US dont 7,34 millions \$ US financés par la BADEA sous forme de prêt et 954 000 \$ US financés par les Etats.

Etat de mise en œuvre

Le projet est exécuté dans les trois Etats membres de l'Autorité de Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (Burkina, Mali, Niger)) avec l'appui financier de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA).

Le renforcement des capacités opérationnelles des services techniques a été important dans la mise en œuvre de ce projet qui, malheureusement pour les mêmes raisons d'insécurité dans la partie nord du Mali, tout comme pour le programme « élevage » n'a pas pu atteindre les résultats escomptés.

En effet l'insécurité qui règne dans le Nord Mali, a constitué le risque de ne pas achever la construction des ouvrages déjà entamée.

Officiellement, le projet devrait prendre fin en juin 2012 mais, le partenaire financier a marqué son accord pour la poursuite des activités suspendues jusqu'en 2014.

Le Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Dénrées Stockées dans la Région du Liptako-Gourma contribue à la mise en œuvre du CSCR du Mali et est en cohérence avec le PERII de l'UEMOA et PCD.de la CEDEAO.

Situation d'exécution du Projet PV au Mali au 31 décembre 2012 en millions de F CFA

Source de financement			Fonds BADEA			Contrepartie	
BADEA	Contre-partie	Total	Engagement	Realisation	Taux en %	Realisation	Taux en %
1 300	169	1 469	434	238	54,84	32	18,93

Source : Rapport d'activités 2012 de l'ALG

ANNEXE2

Formatted: Font color: Red

FICHES DE PROGRAMMES DONT LES ETUDES DE FAISABILITE SONT REALISEES

A présenter au forum d'investisseur

Formatted: Font color: Red

Fiche du Programme régional de développement de la pêche et de l'aquaculture dans la Région du Liptako-Gourma
Secteur : Environnement et Pêche
Sous-secteur : Pêche
Titre : Programme régional de développement de la pêche et de l'aquaculture dans la Région du Liptako-Gourma
Contexte et justification
La Région du Liptako-Gourma abrite les principales pêcheries de ses pays membres. Ces pêcheries sont partagées entre les trois Etats membres. Près de 320 000 personnes basent directement ou indirectement leurs moyens d'existence sur la pêche dans les trois pays.
l'ALG a ainsi initié, en relation avec les Etats membres, les termes de référence d'une

Formatted: Font: 11 pt, Font color: Red, Complex Script Font: 11 pt

Formatted: Font color: Red

Formatted: Font: 11 pt, Font color: Red, Complex Script Font: 11 pt

Formatted: Font color: Red

Formatted: Font: 11 pt, Font color: Red, Complex Script Font: 11 pt

étude pour la faisabilité d'un programme régional de développement de la pêche et de l'aquaculture dans la Région du Liptako-Gourma. Cette étude a été réalisée par un Consortium de Bureaux d'Etudes (AEC-Kuwait et AGEFORE-Mali), sur financement du Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe(FKDEA).

Depuis octobre 2012, l'ALG dispose, suite à une approche participative, d'un programme régional de développement de la pêche et de l'aquaculture dans la Région du Liptako-Gourma.

Objectif

L'objectif global du programme est d'améliorer durablement la contribution de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté dans la Région du Liptako-Gourma.

Résultats attendus

Les résultats attendus du programme sont déclinés au regard des objectifs spécifiques comme suit :

- Le potentiel halieutique et aquacole des plans d'eau est utilisé de façon rationnelle ;
- Les structures de gouvernance des pêcheries sont mises en place et fonctionnelles et les administrations des pêches sont renforcées ;
- Les filières émergentes de la pêche sont identifiées et financées ;
- Les stations piscicoles et leurs écloséries sont pleinement opérationnelles ;
- des nouvelles stations sont créées ;
- Les unités de productions d'aliments de poisson sont opérationnelles ;
- De nouvelles unités de production sont créés ;
- Les produits halieutiques et aquacoles de plus grande valeur marchande sont mis en vente sur le marché et les pertes post captures sont diminuées ;
- Les capacités de communautés de pêches et des pisciculteurs ainsi que des organisations sont renforcées ;
- Les capacités des administrations de pêche et d'aquaculture sont renforcées ;
- Les capacités des centres de recherche sont renforcées ;
- Un Centre de référence pour la formation en pêche et en aquaculture est opérationnel.

Durée et coût

Son coût est estimé à cinquante un milliards deux cent dix huit millions six cent quatre vingt dix sept milles six cent (51.218.697.600) FCFA hors taxes et hors douanes pour une durée de cinq (05) ans.

Etat de mise en œuvre

Sa mise en œuvre contribuera à l'atteinte des résultats du CSCR du Mali notamment du programme de développement de la filière pêche et aquaculture du Mali.

De même, le programme est en parfaite cohérence avec la vision de la FAO relative à la sécurité alimentaire, le PERI de l'UEMOA et le PCD de la CEDEAO

En raison de son objectif et de son coût, son financement partiel pourrait être envisagé dans le cadre du processus de reconstruction du Nord-Mali.

Fiche du Programme transfrontalier de préservation des terres de culture et de récupération des terres dégradées en adaptation aux changements climatiques dans la Région du Liptako-Gourma

Secteur : Environnement et Pêche
-secteur : Environnement

Titre : Programme transfrontalier de préservation des terres de culture et de récupération des terres dégradées en adaptation aux changements climatiques dans la Région du Liptako-Gourma

Contexte et justification

Des nombreuses études et recherches conduites depuis plus de 30 ans dans le Sahel en général, il apparaît que la végétation joue un rôle primordial dans la stabilité des écosystèmes agro-sylvo dans le Sahel en général et que c'est la réduction de la couverture végétale qui est à la base des processus de dégradation des terres, c'est-à-dire de la perte de la productivité biologique, avec les conséquences plus ou moins complexes qui s'en suivent.

Les causes de la réduction de la couverture végétale sont pour l'essentiel à rechercher dans la (i) péjoration du climat et (ii) l'action de l'homme, notamment les défrichements et la déforestation pour les besoins agricoles et énergétiques, les feux de brousse et le surpâturage.

Au Mali par exemple, il s'agit de 20 massifs forestiers naturels dont 5 ont une superficie comprise entre 6 et 30 millions d'ha chacune. On retiendra principalement les forêts de Samori à Bankass, de Ségué à Koro et de Kelka à Douentza. On retiendra aussi les formations de Akkagoun et celles situées le long du Waladou-Débo comme étant les dernières reliques d'anciennes formations forestières.

Les forêts du Gourma constituent à ce jour les derniers refuges des derniers éléphants africains situés les plus au Nord ; les pachydermes se déplacent dans le Sud Gourma, dans le cercle de Douentza où ils sont menacés par la forte réduction de leurs parcours.

Il s'agit aussi des zones humides d'intérêt international (classés sites de Ramsar) situées dans le delta intérieur du Niger :

- le complexe Walado-Deba (103.100 ha),
- le lac Horo,
- la plaine de Séri (40.000 ha)

Formatted: Font: 11 pt, Font color: Red, Complex Script Font: 11 pt

Formatted: Font color: Red

Formatted: Font: 11 pt, Font color: Red, Complex Script Font: 11 pt

Il s'agit enfin de tous ces lacs du Delta intérieur dont la plupart sont asséchés (lac Korientzé (5.500 ha), le lac Koratou (17.000 ha)) et des lacs Aougoundou (13.000 ha) et Niangaye (40.000 ha) menacés d'assèchement en raison du comblement par les dépôts de sable de leurs chenaux naturels d'alimentation.

Les initiatives récentes ou en cours dans la zone d'étude et touchant à la gestion durable des terres sont très nombreuses et variées, tant en ce qui concerne leur objet, leurs stratégies d'intervention que leurs sources de financement. Au niveau régional ou transfrontalier, on note :

- l'Initiative Grande Muraille Verte (2010 – 2015)
- le Programme de lutte contre l'Enablement (PLCE) de l'ABN, dont la nouvelle appellation est Programme de Développement de l'Agriculture et d'Adaptation au Changement Climatique (PDACC) ;
- le Projet Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) de l'ABN ;
- le projet d'Appui à l'Autorité du Bassin du Niger pour la Gestion des Eaux Souterraines (projet AGES de l'ABN) ;
- le projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger (projet DREGDE) de l'ABN.

Objectif

L'objectif de cette étude de faisabilité est d'élaborer un Programme transfrontalier de préservation des terres de culture et de récupération de terres dégradées en adaptation aux changements climatiques dans la Région du Liptako-Gourma.

Résultats attendus

Le résultat attendu est qu'un Programme transfrontalier de préservation des terres de cultures et de récupération de terres dégradées en adaptation aux changements climatiques dans la Région du Liptako-Gourma est élaboré.

Durée et coût

Les coûts et composantes du programme seront disponibles au dépôt et à la validation du rapport courant décembre 2013.

Etat de mise en œuvre

Le rapport diagnostic de l'étude a été validé en atelier sous-régional et le document de programme est attendu pour la fin novembre 2013.

D'ores et déjà, au regard du diagnostic élaboré ci-dessus et des enjeux du programme, ainsi que des investissements à opérer, le Programme Transfrontalier de

Préservation des Terres de Culture et de Régénération des Terres Dégradées pourrait être articulé autour des composantes ci-après qui ont été validées par les Etats lors de l'atelier de restitution et de validation du diagnostic. **Ils tiennent compte du choix des Etats de mettre un accent particulier, dans ce programme transfrontalier, sur la restauration de l'environnement et la gestion durable des terres comme bases des économies nationales.** Chaque composante est déclinée brièvement à travers les types d'actions éligibles.

- Composante I : Restauration et gestion durable des écosystèmes naturels ;
- Composante II : Amélioration de la productivité des terres de cultures ;
- Composante III : Renforcement de la résilience des communautés ;
- Composante IV: la gestion de l'environnement urbain (spécialement dans la Communauté urbaine de Niamey) ;
- Composante V : Renforcement des capacités des acteurs ;
- Composante VI : Coordination Régionale du Programme.

Il a été retenu au titre des mesures d'accompagnement, le développement de la Recherche sur les Changements Climatiques en vue de la constitution d'une base des données sur l'adaptation aux CC.

Cette approche vient en complément de la contribution de l'ALG dans la mise en œuvre du programme cadre de protection contre l'érosion hydrique et de lutte contre l'ensablement du bassin du fleuve Niger, élaboré par l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) mais qui vise essentiellement les cours d'eau.

<p>Programme d'aménagements hydroagricoles dans la Région du Liptako-Gourma</p>
<p>Secteur : Agriculture et Elevage -secteur : Agriculture</p>
<p>Titre : Programme d'aménagements hydroagricoles dans la Région du Liptako-Gourma</p>
<p>Contexte et justification</p> <p>Le secteur de l'agriculture, source de revenus et pourvoyeur d'emplois, touche plus de 70% des populations des pays membres du Liptako-Gourma. Ce secteur est à la base de la croissance économique de ces pays.</p> <p>Les aléas climatiques (la pluviométrie en particulier) la dégradation continue des sols, l'accroissement insuffisant de la productivité agricole et la faible diversification des revenus des agriculteurs, freinent l'essor de la croissance du secteur agricole ; les terres mises en cultures reçoivent peu ou pas d'engrais et d'amendements.</p> <p>L'agriculture dépend encore à plus de 75% des cultures pluviales ; la variabilité spatiale et inter annuelle de la pluviométrie causent des déficits énormes au niveau des récoltes (surtout en zone sahélienne).</p> <p>Face à cette situation, les pays membres de l'ALG ont déployé d'importants efforts pour la réalisation des aménagements hydro agricoles afin de promouvoir l'intensification de l'agriculture par la pratique des cultures irriguées et celle des cultures de saison sèche afin de réduire les fluctuations des productions dues aux aléas climatiques et assurer ainsi la sécurité alimentaire des populations. Ces réalisations devraient permettre une augmentation de production agricole et générer des revenus additionnels aux populations.</p>

Formatted: Font: 11 pt, Font color: Red, Complex Script Font: 11 pt

Formatted: Font color: Red

Formatted: Font: 11 pt, Font color: Red, Complex Script Font: 11 pt

Formatted: Font color: Red

Malheureusement, la réalisation de ces aménagements n'a pas produit jusqu'à présent tous les effets attendus ; diverses raisons sont données pour la non atteinte des principaux objectifs qui ont motivé ces investissements (manque d'organisation des producteurs autour de ces aménagements, non disponibilité de semences améliorées, inexistence d'un système adéquat d'encadrement et de gestion...).

Il devient alors nécessaire dans le cadre de la recherche de la sécurité alimentaire, de prendre des mesures appropriées pour une exploitation rationnelle de ces sites aménagés d'où **l'étude de faisabilité du programme d'aménagements hydroagricoles dans la Région du Liptako-Gourma**

Objectif

L'objectif global de l'étude est d'aider les pays membres de l'ALG à mettre en œuvre leur stratégie de développement de l'irrigation afin d'atteindre les objectifs de leur programme de sécurité alimentaire à travers l'élaboration **du programme d'aménagements hydroagricoles dans la Région du Liptako-Gourma** et sa mise en œuvre .

Résultats attendus

Il s'agit, dans la mise en œuvre du programme, d'aménager et ou de réhabiliter des ouvrages et des périmètres et irrigations sur les affluents du Niger (Burkina Faso) ou sur le fleuve Niger (Mali et Niger) notamment :

- réhabilitation de 17 barrages (14 au Burkina et 3 au Niger)
- réhabilitation ou aménagement des petits périmètres :
- Mali : 16 sites pour une superficie de 361,1 ha (pour études complémentaires),
- Burkina : 14 sites pour une superficie à réhabiliter de 1 104 ha et extension 462 ha,
- Niger : 11 grands périmètres pour une superficie de 3 880 ha.

Durée et coût

Les coûts et composantes du programme seront disponibles au dépôt et à la validation du rapport courant décembre 2013.

Etat de mise en œuvre

Le rapport diagnostic de l'étude de faisabilité est disponible, le rapport définitif de l'étude est attendu pour une validation en atelier régional au plus tard le 17 décembre 2013.

1. Identification	Intitulé du projet : <p style="color: red;">Travaux d'aménagements des routes secondaires inter-Etats Programme prioritaire</p> <p>Djibo – Boni (145 Km) entre le Burkina et le Mali ; Ouallam – Menaka (198 Km) entre le Niger et le Mali ; Sebba – Bolci – Kobadjé (169 Km) entre le Burkina et le Niger.</p>
	1.1. Promoteur du projet : Autorité de développement intégré de la Région du Liptako-Gourma
	1.2. Type de projet : Projet à caractère régional
	1.3. Localisation du projet : Région du Liptako-Gourma
2. Description du projet	2.1. Contexte et justifications du projet : <p>La valorisation de ces potentialités dont regorge la Région du Liptako-Gourma, ne pourra se faire que par une organisation rationnelle de son espace. Celle-ci requière la mise en place</p>

Formatted: Font color: Red

	<p>préalable d'une infrastructure de communication qui désenclave toute la région et établit un trait d'union entre les différentes zones.</p>
	<p>2.2. Objet du projet :</p> <p>L'objet global est de «Contribuer à la lutte contre la pauvreté dans la Région du Liptako-Gourma par le désenclavement routier rural et le développement du secteur du transport rural ».</p> <p>L'objectif spécifique est d'assurer le désenclavement des zones rurales de la région du Liptako-Gourma situées de part et d'autre des frontières des trois pays de l'ALG afin d'apporter un appui au secteur de développement rural.</p>
<p>3. Phases</p>	<p>3.1. Stade d'avancement dans le cycle de vie du projet :</p> <p>L'autorité du Liptako-Gourma a obtenu auprès de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) le financement pour la réalisation des études de faisabilité économique en vue de l'aménagement de 512 km au lieu de 441 km annoncés dans les TDR.</p> <p>Le projet est à la phase recherche de financement pour la réalisation des travaux dont les études technico-économique et environnementale sont disponibles depuis 2009.</p> <p>Le coût de l'étude est estimé à vingt six milliards huit cent quarante six millions deux cent quarante neuf mille six cent dix Francs CFA (26 846 249 610 FCFA).</p>
<p>4. Schéma de financement du projet</p>	<p>4.1. Financements acquis et sources : 0%</p> <p>4.2. Financements à rechercher : Le financement recherché est de (26 846 249 610 FCFA).</p>
<p>5. Exécution du projet :</p>	<p>5.1. Maître d'Ouvrage : Autorité du Liptako-Gourma</p> <p>5.2. Maître d'Œuvre :</p> <p>L'ALG sera chargée de la recherche de financements auprès de partenaires techniques et financiers et assurera la coordination de la mise en œuvre en s'appuyant sur les</p>

	<p>services techniques des États membres. Pour l'exécution du programme, l'approche stratégique envisagée est celle de la responsabilisation des bénéficiaires.</p>
	<p>5.3. Partenaire technique associé : BADEA</p>
<p>6. Résultats du projet</p>	<p>6.1. Bénéficiaires :</p> <p>Les bénéficiaires du programme sont les populations de la Région, les opérateurs économiques en général, les sociétés de service privé opérant dans le transport routier et les administrations régionales et locales décentralisées (qui gèreront les infrastructures routières avec profit pour le développement économique des localités).</p> <p>6.2. Impacts attendus :</p> <p>A travers la réalisation de ces études ainsi que les conclusions qui en résultent, les autorités du projet concerné cherchent l'amélioration des conditions des vies des populations de leur zone d'intervention.</p> <p>Dans le cadre de cette stratégie, les retombées escomptées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Contribuer au désenclavement des zones concernées ; <input type="checkbox"/> De permettre le développement des échanges internationaux ; <input type="checkbox"/> Le renforcement de la sécurité des personnes et des biens. <input type="checkbox"/> Contribuer à l'essor des échanges commerciaux entre les régions frontalières très riches en potentiels agricoles et pastoraux.

ANNEXE3

**FICHES DE PROGRAMMES DONT LES ETUDES
PRELIMINAIRES SONT REALISEES**

Formatted: Font color: Red

A examiner par la commission

Formatted: Font color: Red

Formatted: Font color: Red

Programme pilote de gestion intégrée des ressources et équipements pastoraux en zones transfrontalières

Formatted: Font color: Red

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'agriculture et l'élevage, qui occupent 80% de la population constituent les principales activités socio-économiques de la région du Liptako-Gourma. L'élevage de la région de l'ALG étant principalement de type extensif (quasi inexistence de cultures fourragères et de sous-produits agro-industriels), les sources principales pour l'alimentation du bétail sont constituées par les pâturages naturels et les sous-produits agricoles.

On constate que les pâturages naturels sont en diminution constante, du fait notamment de pratiques comme le défrichement, les feux de brousse, l'occupation des enclaves pastorales, des couloirs de passage, la disparition des pistes de transhumance, etc., mais aussi en raison d'une concurrence croissante entre espaces agricoles et espaces pastoraux et de conditions climatiques défavorables (pluviométrie, diminution des crues).

Des approches et expériences intéressantes ont été menées (gestion des terroirs, aménagements pastoraux et gestion des pâturages, ...) pour améliorer la situation mais elles ont généralement eu des effets limités en raison notamment : i) de l'ampleur des déficits qui sont de plus en plus importants (explosion des effectifs, surpâturage et forte pression anthropique) et ii) des difficultés à intégrer la mobilité, mouvements saisonniers et transhumance transfrontalière.

Une des pistes de solutions est la promotion de mécanismes de gestion durable et concertée des ressources et la mise à contribution des complémentarités entre les espaces au-delà des frontières.

2. OBJECTIFS

Le Programme vise à «Promouvoir le développement des zones frontalières par l'exploitation rationnelle et concertée des ressources pastorales».

Le Programme vise les objectifs spécifiques suivants : (i) promouvoir le développement du potentiel pastoral des espaces transfrontaliers ; (ii) préserver et gérer au mieux les ressources et équipements pastoraux ; (iii) appuyer le développement du partenariat pour la gestion et la prévention des conflits.

3. RÉSULTATS ET BENEFICIAIRES

Les résultats s'énoncent comme suit : (i) le taux de fonctionnement des pompes passe de 50% à 65% et le taux de dégradations des infrastructures d'hydraulique pastorale passe de 50% à 30% ; (ii) 30% des EPEM réalisés deviennent des sites de fixation de populations nomades structurées et participant aux activités de gestion durable des ressources pastorales ; (iii) les mécanismes et conditions de fixation (semi-sédentarisation) des populations nomades (transhumantes) sont identifiés et capitalisés.

Les bénéficiaires du Programme sont les agriculteurs, les pasteurs et agropasteurs, dans trois zones test correspondant aux diversités de situation de partage d'espaces entre éleveurs et agriculteurs et entre les types d'élevage de la région; pastoralismes transhumants et agro pastoralismes (semi sédentaires et sédentaires).

4. DURÉE, COÛT ET FINANCEMENT

La durée du Programme est de 48 mois et s'exécutera au cours de la période de 2009 à 2013. Le coût global s'élève à **1 milliards 984 millions de francs CFA** (chronogramme indicatif et détails des coûts en annexe 1 et 2).

Le projet peut être engagé sans études complémentaires autres que les études d'avant projet détaillées et d'exécution des infrastructures et aménagements.

Le programme sera financé par les Etats membres, les bénéficiaires et les partenaires au développement. Il est souhaitable que la totalité du financement extérieure soit obtenue sous forme de dons.

5. COHERENCE AVEC LES PROGRAMMES DES AUTRES OIG ET DES ETATS

Dans le cadre de la solidarité communautaire (cf. objectif stratégique 1.4 du PER de l'UEMOA), il est prévu un programme de développement intégré dans les zones transfrontalières défavorisées de l'Union. Ainsi, six zones frontalières ont été identifiées (dont deux concernant la zone ALG à savoir celles du Burkina - Mali et Mali-Niger) pour intervenir dans les actions telles l'amélioration de pistes, les infrastructures et équipements socio-économiques et culturels, le renforcement des capacités, l'appui à la production, au stockage et à la commercialisation, etc.

Par rapport au programme PER, celui de l'ALG est un test beaucoup plus spécifique aux ressources pastorales. Cependant les deux programmes se complètent et participent au nécessaire renforcement de la solidarité communautaire en apportant leur appui aux zones frontalières défavorisées dont le niveau de vie est largement en dessous de la moyenne communautaire.

Au niveau de la CEDEAO, le programme ECOWAP comprend une composante aménagements pastoraux qui viendra renforcer les actions futures de l'ALG.

Dans le cadre du programme d'investissements de l'ABN, il est prévu des actions de gestion de la transhumance transfrontalière entre le Bénin et les pays frontaliers (cf. action 196 du PI/ABN). L'expérience entre le Bénin et le Niger pourrait intéresser le programme de l'ALG relatif à l'espace frontalier Niger- Burkina. Ces programmes devraient se concerter dans la mise en œuvre et les leçons tirées des expériences de chaque programme seraient mutuellement bénéfiques.

6. MISE EN ŒUVRE

L'ALG sera chargée, avec les Etats, de la recherche de financements auprès de partenaires techniques et financiers et assurera la coordination de la mise en œuvre du programme en s'appuyant sur les services techniques étatiques.

Pour l'exécution du programme, l'approche stratégique envisagée est celle de la responsabilisation des bénéficiaires.

Une Unité de gestion du programme (UGP) sera mise en place et assurera la maîtrise d'œuvre au niveau de chaque Etat membre.

Mais la spécificité de la démarche doit résider dans la promotion de partenariats avec les collectivités et les organisations de producteurs et des contractualisations ciblées et opportunes selon les cas avec les prestataires de services ou des associations et organisations locales. Il s'agit, de créer par ce biais, une valeur ajoutée additionnelle

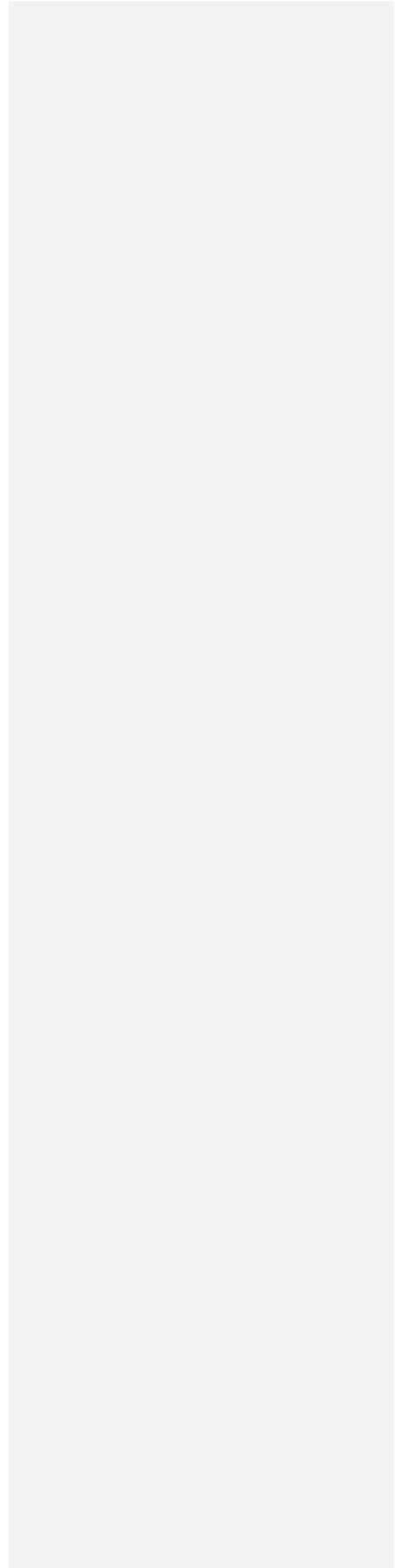
et de garantir la pérennisation des actions mises en œuvre.

Le dispositif de suivi-évaluation sera mis en place sur la base des indicateurs objectivement vérifiables décrits dans le cadre logique du Projet (cf. annexe 3).

Le document de projet et les conventions de financement ainsi que le manuel de procédures d'exécution élaborés au démarrage de chaque projet, définiront les modalités spécifiques de suivi et d'évaluation, y compris celles d'audit et d'évaluation à mi-parcours.

Détails des coûts

Définition et quantification des activités	Unité	Quantité				Coût unitaire (million FCFA)	Coût total (millions FCFA)	
		An 1	An 2	An 3	An 4			
1. Identification et caractérisation des complémentarités entre espaces							375	
1.1	Études d'identification et de caractérisation	nbre	3				45	135
1.2	Études de faisabilité technique d'investissements et d'équipements (4 études par zone)	nbre	6	6			20	240
2. Réalisation des infrastructures pastorales juxtaposées							1 200	
2.1	Réalisation des travaux d'infrastructures de transhumance, commerce, santé, etc.	nbre		6	6		100	1 200
3. Développement de capacités locales et institutionnelles							315	
3.1	Organisation, structuration et formation des producteurs bénéficiaires	forfait	1	1	1	1	60	240
3.2	Appui à l'identification et description d'actions ou de microprojets fédérateurs au bénéfice des producteurs (séminaires, ateliers, foires, marchés, voyages d'échanges, etc.)	forfait		1	1	1	15	45
3.3	Équipements et formations diverses	forfait		1			30	30
TOTAL							1 890	
Gestion et Suvi-évaluation (5%)							94	
TOTAL GENERAL							1 984	



Cadre logique

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
<p>Objectif global</p> <p>Promouvoir le développement des zones frontalières par l'exploitation rationnelle et concertée des ressources pastorales.</p>	<p>Deux (2) sites par pays ont bénéficié de la mise en œuvre du programme</p>	<p>Rapports</p>	<p>Les Gouvernements poursuivent la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles concertées</p>
<p>Objectifs spécifiques</p> <p>1. Promouvoir le développement du potentiel pastoral des espaces transfrontaliers ;</p> <p>2. Préserver et gérer au mieux les ressources et équipements pastoraux ;</p> <p>3. Appuyer le développement du partenariat pour la gestion et la prévention des conflits.</p>	<p>Le potentiel pastoral des espaces transfrontaliers est mieux connu et équipé d'infrastructures d'intérêt commun ;</p> <p>60% des populations bénéficiaires perçoivent la nécessité de préserver les ressources et 30% des populations bénéficiaires mettent en œuvre des actions de préservation des ressources pastorales ;</p> <p>Chaque espace dispose d'un partenariat et d'un cadre de concertation et d'échange entre producteurs et tient des rencontres statutaires.</p>	<p>Enquêtes Rapport de suivi</p> <p>Enquêtes,</p> <p>Rapport de suivi</p>	<p>Les financements sont disponibles et les investissements sont conduits avec succès</p> <p>l'ALG dispose des moyens humains et financiers pour conduire des études et actions d'informations/formations</p> <p>La coopération régionale et décentralisée est effective et crée les conditions favorables</p>

--	--	--	--

Résultats par composante

	Résultats attendus / Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
Composante 1	Identification et caractérisation de la continuité des espaces			
Résultat 1.1	Les études d'identification et de caractérisation des espaces sont réalisées	Etudes disponibles pour les 3 espaces frontaliers	Rapports techniques	Les financements sont acquis

Résultat 1.2	Des études techniques d'investissements sont réalisées	Études d'exécution et dossiers d'appels d'offres disponibles pour les travaux des 3 espaces frontaliers	Rapports, suivi	L'ALG dispose des moyens financiers et humains pour conduire les activités
Composante 2	Réalisation des infrastructures pastorales juxtaposées			
Résultat 2.1	Les investissements sont réalisés	Au moins 4 infrastructures d'intérêts communs sont réalisées pour chaque espace frontalier	Rapports, suivi	L'ALG dispose des moyens financiers et humains pour conduire les activités
Composante 3	Développement de capacités locales et institutionnelles			
Résultat 3.1	Des partenariats entre acteurs locaux sont opérationnels et des cadres de concertation des organisations de producteurs sont mis en place et sont fonctionnels.	-Au moins un (1) partenariat et un cadre sont effectifs par espace, -60% des organisations de producteurs bénéficiaires sont informés et perçoivent la nécessité de se concerter pour la gestion des ressources pastorales.	Enquêtes Rapports Compte rendu de réunion de concertation	L'ALG dispose des moyens financiers et humains pour conduire des activités d'information, sensibilisation et de formation des acteurs
Résultat 3.2	Des thèmes et des actions fédérateurs sont identifiés et mis en oeuvre (séminaires, réunions, foires, marchés, etc.)	50% des organisations de producteurs bénéficiaires participent l'exécution des actions (séminaires, réunions, foires, marchés, etc.)	Enquêtes, rapports	Les institutions nationales compétentes locales collaborent avec l'ALG Les PTF soutiennent les actions

Electrification Rurale pour la Région du Liptako-Gourma

Formatted: Font color: Red

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La région du Liptako-Gourma (hormis les villes de Ouagadougou et de Niamey) présente des faibles taux d'électrification de l'ordre de 10%. Les chefs lieux des communes rurales ne sont pas encore totalement électrifiés. Les taux d'électrification de ces centres varient de 0% à 67% selon les parties considérées. Or, il est unanimement reconnu que les objectifs de développement (notamment les objectifs du millénaire pour le développement et l'amélioration des indices de développement humain) ne peuvent être atteints sans l'introduction des formes d'énergie moderne (électricité, force motrice) dans le monde rural. L'électrification rurale, jumelée à de judicieuses mesures d'accompagnement, est le moyen le plus accompli de l'introduction du modernisme dans le milieu rural qui représente 93% de la population du Liptako-Gourma (hormis Niamey et Ouagadougou).

2. OBJECTIFS

L'objectif global du programme est de contribuer au développement harmonieux et intégré de la région à travers l'introduction des formes d'énergie modernes, à même de promouvoir la qualité de vie des populations.

L'objectif spécifique du programme est de faire passer le taux d'électrification de la région du Liptako-Gourma de 10 % actuellement à 15% à l'horizon 2015.

3. RÉSULTATS ET BENEFICIAIRES

Le résultat attendu du programme est : tous les chefs lieux de provinces, de cercles, de départements et de communes rurales sont électrifiés à l'horizon 2015.

Les bénéficiaires du Programme sont les populations urbaines et rurales aussi bien pour les usages domestiques qu'industriels et commerciaux.

4. DURÉE, COÛTS ET FINANCEMENT

La mise en œuvre du Programme s'étalera jusqu'à l'horizon 2015 pour la totalité de la composante 1 « Electrification des chefs lieux de provinces, cercles et départements » et pour les études des autres composantes (cf. calendrier indicatif de mise en œuvre en annexe 1).

Le coût global s'élève à 3 917 millions de francs CFA, à rechercher auprès des états membres, des sociétés nationales d'électricité et/ou fonds de développement de l'électrification des pays membres et des partenaires au développement (cf. détail des

coûts en annexe 2).

5. COHERENCE AVEC LES PROGRAMMES DES OIG ET DES ETATS

La CEDEAO n'a pas de programme spécifique dans le domaine de l'électrification rurale. En revanche, le programme ALG contribuera à l'opérationnalisation de l'objectif du livre blanc de la CEDEAO en matière d'accès aux services énergétiques de base qui stipule que : « l'objectif global de la politique régionale, à l'horizon 2015, est de permettre au moins à la moitié de la population en milieu rural et périurbain d'accéder aux services énergétiques modernes ».

Le CILSS intervient dans la mise en place de plateformes multifonctionnelles qui participent à l'électrification rurale dans le cadre d'un système géré par les communautés organisées à la base. La phase II du Programme Régional pour la promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS) comporte une composante électrification en milieu rural. Celle-ci viendra en complément au programme ALG.

Au titre des Etats, les projets suivants d'électrification rurale en cours dans la région du Liptako-Gourma concernent : i) au Burkina, l'étude relative à l'électrification rurale du Burkina Faso financée par la Banque Africaine de Développement, ii) au Mali, un projet d'électrification rurale financé par la Banque islamique de développement et un autre financé par la Banque mondiale iii) au Niger, le projet d'électrification dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République.

Le programme ALG vient en complément aux divers projets/programmes d'électrification en cours, pour faire passer le taux d'électrification de la zone de 10% actuellement à 15% à l'horizon 2015.

6. MISE EN ŒUVRE

L'ALG sera chargée, avec les Etats, de la recherche de financements auprès de partenaires techniques et financiers et assurera la coordination de la mise en œuvre du programme en s'appuyant sur les institutions mises en place par les États, par exemple le Fonds de Développement de l'Électrification au Burkina Faso et l'Agence Malienne pour le Développement de l'Énergie Domestique et l'Électrification Rurale.

Pour l'exécution du programme, l'approche stratégique envisagée est celle de la responsabilisation des bénéficiaires.

Une Unité de gestion du programme (UGP) sera mise en place et assurera la maîtrise d'œuvre au niveau de chaque Etat membre.

Mais la spécificité de la démarche doit résider dans la promotion de partenariats avec les collectivités et des contractualisations ciblées et opportunes selon les cas avec les prestataires de services ou des associations et organisations locales. Il s'agit, de créer par ce biais, une valeur ajoutée additionnelle et de garantir la pérennisation des actions mises en œuvre.

Le dispositif de suivi- évaluation sera mis en place sur la base des indicateurs objectivement vérifiables décrits dans le cadre logique du Projet (cf. annexe 3).

Le document de projet et les conventions de financement ainsi que le manuel de procédures d'exécution élaborés au démarrage de chaque projet, définiront les modalités spécifiques de suivi et d'évaluation, y compris celles d'audit et d'évaluation à mi-parcours.

Détails des coûts du Programme électrification rurale

Composante	Coût Electrification (millions F CFA)	Coûts des études (10%)	Coûts des mesures d'accompagnement (10 %)	Coûts totaux (millions F CFA)
Electrification des chefs lieux de provinces, cercles et départements	1 124	112	112	1 348
Electrification des chefs lieux de communes rurales	(17 410)	1 741		1 741
Electrification des grandes agglomérations du Niger de façon à porter le taux de l'électrification de la zone du Liptako-Gourma à également 15%	(6 780)	678		678
Electrification des agglomérations selon les lieux de passage des lignes électriques de haute tension	(1 500)	150		150

Total	1 124	2 681	112	3 917
--------------	--------------	--------------	------------	--------------

Cadre logique d'intervention

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global			
Contribuer au développement harmonieux et intégré de la région de l'ALG à travers l'introduction des formes d'énergie modernes, à même de promouvoir la qualité de vie des populations.	Indice de développement humain Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	Rapports nationaux Rapport du PNUD	La région est stable au plan politique et économique
Objectif spécifique			
Faire passer le taux d'électrification de la région du Liptako-Gourma de 10 % actuellement à 15% à l'horizon 2015	Taux d'électrification de chacune des quatorze (14) régions du Liptako-Gourma.	Rapports des structures nationales en charge du secteur énergie.	

Résultats attendus			
Tous les chefs lieux de provinces, de cercles, de départements et de communes rurales sont électrifiés à l'horizon 2015.	Taux d'électrification de tous les chefs lieux de provinces, cercles, départements et communes rurales	Rapports de missions de l'ALG Rapports des structures nationales en charge du secteur énergie.	

Promotion des énergies renouvelables dans la Région du Liptako-Gourma

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La région du Liptako-Gourma (hors les villes de Ouagadougou et de Niamey) présente des faibles taux d'électrification de l'ordre de 10%. Or, il est unanimement reconnu que les objectifs de développement (notamment les objectifs du millénaire pour le développement et l'amélioration des indices de développement humain) ne peuvent être atteints sans l'introduction des formes d'énergie moderne (électricité, force motrice) dans le monde rural.

L'électrification rurale classique est le moyen le plus accompli pour ce faire, mais les coûts sont alors prohibitifs à cause de la dispersion spatiale de la population. En effet, les agglomérations de moins de 1 500 habitants représentent 22 à 73% des populations de la zone, selon le pays. Les énergies renouvelables conviennent bien à l'électrification (ou plutôt, la pré-électrification⁵) du monde rural, à moindre coût.

Malgré un potentiel particulièrement appréciable (l'irradiation solaire journalière moyenne est de 6 kWh/m²/jour et 8 heures de soleil par jour, ce qui devrait favoriser diverses applications de technologies solaires dans la zone), les énergies renouvelables ne jouent pas encore un rôle significatif dans les approvisionnements énergétiques pour satisfaire les besoins de production d'électricité, d'amélioration des conditions de vie des populations de la région du Liptako-Gourma et de protection de l'environnement.

Certes, des efforts ont été faits et il existe dans la région de l'ALG une tradition d'exploitation de ce potentiel à travers des applications thermiques et photovoltaïques : séchoirs solaires, chauffe-eau, éclairage de centres de santé, utilisation dans les télécommunications, ... Cependant, des actions plus hardies doivent être engagées pour une promotion significative des énergies renouvelables dans la région du Liptako-Gourma.

2. OBJECTIFS

L'objectif global du programme est de contribuer au développement harmonieux et intégré de la région à travers l'introduction des formes d'énergie modernes, à même de promouvoir la qualité de vie des populations.

Les objectifs spécifiques du programme sont de : (i) faire passer le taux de pré-électrification du Liptako-Gourma de 10% actuellement à 20% à l'horizon 2015, (ii)

⁵ Le principe de la pré-électrification, quelle que soit la forme d'énergie utilisée (conventionnelle ou renouvelable), consiste : i) à électrifier en priorité les infrastructures collectives telles l'alimentation en eau potable, les centres médicaux, les écoles, les centres culturels, ii) mais aussi à fournir de l'électricité ou/et de la force motrice pour certaines activités productives telles que l'irrigation, le moulin à grains, un embryon d'électrification

promouvoir l'utilisation des formes d'énergies propres et renouvelables ; (iii) faire passer les capacités installées de l'équivalent de 1 MWc solaire à 2 MWc pour la région du Liptako-Gourma.

3. RÉSULTATS ET BENEFICIAIRES

Les résultats attendus : (i) faire passer le taux d'utilisation des pompes solaires photovoltaïques de 10 % actuellement à 23 % à l'horizon 2015 ; (ii) faire passer le taux d'électrification des centres de santé principaux à 100 % et électrifier des centres culturels et touristiques ; (iii) atteindre un taux de pré-électrification au moyen des plateformes multifonctionnelles de 8 % ; (iv) relancer l'utilisation des éoliennes multipâles pour une soixantaine de sites renforcer l'atlas du gisement éolien du Liptako nord avec l'instrumentation d'une dizaine de sites.

Les populations urbaines et rurales des États membres et les Institutions nationales chargées de l'énergie seront les principaux bénéficiaires du Programme.

4. DURÉE, COÛTS ET FINANCEMENT

La mise en œuvre complète du programme s'étalera jusqu'à l'horizon 2015 (cf. chronogramme en annexe 1) pour un coût total qui s'élèvent à **21 689 millions de F CFA** (cf. détails des coûts, annexe 2) à rechercher auprès des États et des partenaires au développement.

Les plans d'investissement s'inspireront des pratiques en cours dans les trois pays, notamment au niveau de : Fonds de Développement de l'Électrification au Burkina Faso ; Agence malienne de développement de l'énergie domestique et renouvelable au Mali ; Nigelec, Programme Spécial Electrification, au Niger

5. COHERENCE AVEC LES PROGRAMMES DES OIG ET DES ETATS

La politique Énergétique Commune de l'UEMOA (PEC), adoptée en 2001 et axée entre autre sur le développement des énergies renouvelables et de l'électrification rurale a connu un début d'exécution par la définition d'une stratégie de promotion des énergies renouvelables.

Au niveau du CILSS il y a le Programme Régional Solaire (PRS) qui est actuellement à sa deuxième phase. Le programme ALG complète les actions programmées par le PRS.

En outre, le Programme Régional pour la promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS) ambitionne de : (i) aider les États membres du CILSS à concevoir, adopter et mettre en œuvre leur Plan énergie domestique (PLED), (ii) constituer un réseau de Professionnels d'experts sahéliens en énergie domestique (PESED) et initier un Système d'information technologique sur l'énergie (SITE).

Ces différents programmes sont en adéquation avec le programme ALG dans ce domaine.

Les objectifs fixés par les Etats dans le livre blanc de la CEDEAO (permettre au moins à 50% de la population en milieu rural et périurbain d'accéder aux services énergétiques modernes en 2015) serviront de guide au présent programme ALG.

Au niveau des Etats membres, les principaux projets en cours dans la région [(i) au Mali : le champ d'aérogénérateurs de Gao, la Promotion des Energies Nouvelles et Renouvelables pour l'Avancement des Femmes, le Projet Electrification Villageoise par systèmes d'Energie Solaire, ii) au Niger : le volet énergie solaire du programme ECOPASS, etc.] seront complétés par le présent programme ALG pour faire passer le taux de desserte des populations en pré-électrification de 10% actuellement à 20% à l'horizon 2015. Cette desserte se fera sous forme de pré-électrification aux énergies renouvelables (solaire et éolienne principalement) et par la diffusion des plateformes multifonctionnelles. En outre, en la matière les expériences en cours dans les pays peuvent servir de points d'appui au programme ALG.

Au total, les efforts sont conjugués en vue d'améliorer de façon significative le taux de pré-électrification en milieu rural, de 10% actuellement à 20% à l'horizon 2015.

6. MISE EN ŒUVRE

L'ALG sera chargée, avec les Etats, de la recherche de financements auprès de partenaires techniques et financiers et assurera la coordination de la mise en œuvre du programme en s'appuyant sur les institutions mises en place par les Etats. Ces institutions sont : la Direction Générale de l'Energie au Burkina Faso, l'Agence Malienne pour le Développement de l'Énergie Domestique et l'Electrification Rurale au Mali et la Direction des Energies Renouvelables et des Energies Domestiques au Niger.

Pour l'exécution du programme, l'approche stratégique envisagée est celle de la responsabilisation des bénéficiaires.

Une Unité de gestion du programme (UGP) sera mise en place et assurera la maîtrise d'œuvre au niveau de chaque Etat membre.

Mais la spécificité de la démarche doit résider dans la promotion de partenariats avec les collectivités et des contractualisations ciblées et opportunes selon les cas avec les prestataires de services ou des associations et organisations locales. Il s'agit, de créer par ce biais, une valeur ajoutée additionnelle et de garantir la pérennisation des actions mises en œuvre.

Le dispositif de suivi- évaluation sera mis en place sur la base des indicateurs objectivement vérifiables décrits dans le cadre logique du Projet (annexe 3).

Le document de projet et les conventions de financement ainsi que le manuel de procédures d'exécution élaborés au démarrage de chaque projet, définiront les modalités spécifiques de suivi et d'évaluation, y compris celles d'audit et d'évaluation à mi-parcours.

Détails des coûts du Programme de promotion des énergies renouvelables

Composante	Coût Pré-Electrification (millions F CFA)	Coûts des études (10 %)	Coûts des mesures d'accompagnement (10 %)	Coûts totaux (millions F CFA)
Composante 1 : Exhaure de l'eau au moyen des pompes solaires photovoltaïques	10800	1080	540	12 420
Composante 2 : Electrification solaire des centres de santé et des centres culturels	7 200	720	720	8 640
Composante 3 : Pré-électrification au moyen de la plateforme multifonctionnelle		75	0	75
Composante 4 : Irrigation à l'éolienne multipâles	420	42	42	504
Composante 5 : Atlas du gisement éolien du nord du Liptako-Gourma	50		0	50
Total	18 470	1 917	1302	21 689

Cadre logique d'intervention du Programme Promotion des énergies renouvelables

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global			
Lutte contre la pauvreté et au delà contribuer au développement harmonieux et intégré de la région à travers l'introduction des formes d'énergie modernes, à même de promouvoir la qualité de vie des populations	Indice de développement humain de la région Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)	Rapports nationaux Rapport du PNUD	La région est stable au plan politique et économique
Objectifs spécifiques			
Faire passer le taux de pré-électrification du Liptako-Gourma de 10 % actuellement à 20 % Promouvoir l'utilisation des formes d'énergies propres et renouvelables. Faire passer les capacités installées de l'équivalent de 1 Mwc solaire à 2 Mwc pour la région du Liptako -Gourma	Les taux d'électrification des quatorze régions du Liptako-Gourma atteignent 20 % Les capacités des sources d'énergie renouvelables installées dans les régions du Liptako-Gourma	Rapport des structures en charge du secteur <ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale de l'Energie au Burkina Faso • AMADER au Mali • Direction des Energies Renouvelables et des Energies Domestiques (DERED) au Niger 	Les parties prenantes respectent leurs engagements Les parties prenantes respectent leurs engagements
Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Résultats attendus			
R1: Validation du document du programme R2: Faire passer le taux d'utilisation des pompes solaires photovoltaïques de 10 % actuellement à 23 % à l'horizon 2015	Organisation des ateliers régionaux, nationaux et pays membres de l'ALG Le taux d'utilisation des pompes solaires	Rapports de missions ALG - Assistance Technique PAI/BAD Rapports des structures nationales en charge du secteur <ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale 	Les parties prenantes respectent leurs engagements

<p>R3: Faire passer le taux d'électrification des centres de santé principaux à 100 % et électrifier des centres culturels et touristiques</p> <p>R4 : Atteindre un taux de pré-électrification au moyen des plateformes multifonctionnelles de 8 %</p> <p>R5: Relancer l'utilisation des éoliennes multipâles pour une soixantaine de sites</p> <p>R6: Renforcer l'atlas du gisement éolien du Liptako nord avec l'instrumentation d'une dizaine de sites</p>	<p>atteint 23 %</p> <p>Le taux d'électrification des centres de santé principaux atteint 100 %</p> <p>Des centres culturels et touristiques ont été électrifiés</p> <p>Le taux de pré-électrification au moyen des plateformes multifonctionnelles atteint 8%</p> <p>L'utilisation des éoliennes multipâles est effective pour une soixantaine de sites</p> <p>Une dizaine de sites éoliens ont été instrumentés et les données traitées</p>	<p>de l'Energie au Burkina Faso</p> <ul style="list-style-type: none"> • AMADER au Mali • Direction des Energies Renouvelables et des Energies Domestiques (DERED) au Niger <p>Rapports des institutions de recherche concernées (CNESOLER, IRSAT, CNES)</p>	
--	--	--	--

Plan de développement du secteur Transport rural

Formatted: Font color: Red

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les réseaux routiers des États de l'ALG restent toujours caractérisés par une densité relativement faible, comparée à la moyenne des pays de l'espace UEMOA. Il ressort du diagnostic que la densité routière moyenne est de 1,25 km, 1,48 et 2,02 km pour 1000 habitants, respectivement au Burkina, Mali et Niger, contre une moyenne de 2,68 km/1 000 habitants dans l'espace UEMOA.

L'enclavement intérieur de la région du Liptako-Gourma reste un problème à résoudre. Au plan externe, le désenclavement de la région ALG (routes principales et secondaires inter-Etats) a été amorcé de façon décisive dans le cadre de l'UEMOA. Environ 1 978 km de routes principales inter-Etats et 408 km de routes secondaires ont été réalisées dans la région ALG.

La réalisation des infrastructures de transport rural servira de base de développement des échanges à l'intérieur de la région ALG, dans l'espace UEMOA et la mise en place d'un marché régional susceptible de stimuler les productions agrosylvopastorales, halieutiques, artisanales, etc.

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif global du Programme est de «Contribuer à la lutte contre la pauvreté dans la région du Liptako-Gourma par le désenclavement routier rural et le développement du secteur du transport rural ».

Les objectifs spécifiques pour ce faire sont de trois ordres : (i) réaliser des accès aux opportunités de développement des activités rurales ; (ii) prévenir les risques d'insolvabilité des Infrastructures de transport rural ; (iii) favoriser et pérenniser les capacités des institutions publiques et privées.

3. RÉSULTATS ET BENEFICIAIRES

Les résultats attendus sont les suivants : (i) les villages de la région et autres centres d'activités rurales du Liptako-Gourma sont désenclavés et les échanges de biens et

services se sont accrus ; (ii) l'efficacité des services de transport rural est améliorée ; (iii) des infrastructures de transport rentables sont réalisées ; (iv) les capacités locales de gestion publique du transport rural sont renforcées ; (v) un environnement favorable au développement d'un secteur privé local est créé.

4. DURÉE, COMPOSANTES ET COÛTS

La première phase du programme s'étalera de 2008 à 2015 et portera sur un linéaire de 4 120 kilomètres. Le choix par les pays membres des itinéraires de cette première phase a tenu compte des critères d'intégration sous régionale, de désenclavement des zones de production et de la concentration des itinéraires dans la zone stricte d'intervention de l'ALG.

Le coût global s'élève à 122 milliards de FCFA entièrement à rechercher auprès des États membres, des bénéficiaires et des partenaires au développement (cf. annexe 1).

Le principe d'une mobilisation des bénéficiaires pour assurer leur part de financement est un principe de base nécessaire à l'atteinte des objectifs de lutte contre la pauvreté du programme.

Il en est de même pour la prise en charge entrepreneuriale des travaux par un secteur privé local dont le développement est un des objectifs importants du programme.

5. COHERENCE AVEC LES PROGRAMMES DES OIG ET DES ETATS

En matière de cohérence, le programme ALG et celui du Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA, ainsi que les projets/programmes en cours dans les Etats se complètent et contribuent à la densification du réseau routier de la région ALG sans duplication.

Au niveau de l'UEMOA, le projet de désenclavement du réseau routier communautaire CU5⁶, CU14 et CU15 sont partiellement situées dans la zone ALG. Le programme ALG, essentiellement centré sur les aménagements de routes rurales en vue de faciliter le développement des activités rurales, vient en complément au programme UEMOA beaucoup plus orienté sur l'amélioration des routes communautaires, notamment la résolution des problèmes liés à la discontinuité physique et la disparité du niveau de service sur les axes d'un pays à l'autre. De même, le programme ALG concernera essentiellement ce dernier niveau, qui viendra ainsi en complément aux programmes des Etats.

6. MISE EN ŒUVRE

L'ALG sera chargé de la recherche de financements auprès de partenaires techniques et financiers et assurera la coordination de la mise en œuvre en s'appuyant sur les

⁶ CU5 : frontière Guinée-Bamako-Ségou-Mopti-Gao-Tillabery-Niamey, d'une longueur de 1754 km, CU14 : Ouagadougou-Dori-Tera-Farié-Namaro-Niamey, d'une longueur de 550 km et CU15 : Kantchari-Diapaga-Banikoara-Kandi-segbana-Frontière Nigéria, d'une longueur de 342 km.

services techniques des États membres.

Pour l'exécution du programme, l'approche stratégique envisagée est celle de la responsabilisation des bénéficiaires.

Mais la spécificité de la démarche doit résider dans la promotion de partenariats avec les collectivités et les organisations de producteurs et des contractualisations ciblées et opportunes selon les cas avec les prestataires de services ou des associations et organisations locales. Il s'agit de créer par ce biais une valeur ajoutée additionnelle et de garantir la pérennisation des actions mises en œuvre.

Le dispositif de suivi/évaluation sera mis en place sur la base des indicateurs objectivement vérifiables décrits dans le cadre logique du Projet (annexe 2).

Le document de projet et les conventions de financement ainsi que le manuel de procédures d'exécution élaboré au démarrage du programme, définiront les modalités spécifiques de suivi et d'évaluation, y compris celles d'audit et d'évaluation à mi-parcours.

La phase de démarrage servira à tester l'efficacité des instruments de procédures qui seront élaborés de façon participative au démarrage du programme.

Détails des coûts par composante du programme transport rural

Activités	Moyens		Coûts (millions FCFA)	Observations
COMPOSANTE 1 : INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES				
1.1. Relier les villages centres (chefs-lieux de communes rurales) au réseau routier classé des États	Burkina	200 km	7 000	Caractéristiques : * vitesse de référence : 60 km/h * largeur plateforme : 08 à 10 mètres * largeur couche de roulement : 06 à 07 m * coût moyen : 35 millions FCFA/km
	Mali	340 km	11 900	
	Niger	260 km	9 100	
	Total	800 km	28 000	
1.2. Relier les villages à leur chef-lieu de commune rurale	Burkina	1 300 km	32 500	Caractéristiques : * vitesse de référence : 40 km/h * largeur plateforme : 06 à 07 mètres * largeur couche de roulement : 04 à 05 m * coût moyen : 25 millions FCFA/km
	Mali	1 120 km	28 000	
	Niger	840 km	21 000	
	Total	3 260 km	81 500	
1.3. Relier les centres d'activités pilotes équipés au réseau classé des États	Étude et réalisation : 60 km		1 500	Caractéristiques : * vitesse de référence : 40 km/h * largeur plateforme : 06 à 07 mètres * largeur couche de roulement : 04 à 05 m * coût moyen : 25 millions FCFA/km
Total itinéraires 1^{ère} phase 2010-2015	4 120 km			
1.4. Adapter les infrastructures à réaliser à la typologie des véhicules	TDR études routières		pm.	
1.5. Réaliser les infrastructures selon les niveaux de service supportables	Études routières		6 400	
Sous total composante 1			117 400	
COMPOSANTE 2 : SERVICES ET				

Activités	Moyens	Coûts (millions FCFA)	Observations
MOYENS DE TRANSPORT			
2.1. Promouvoir les types de véhicules adaptés à une exploitation rentable	Mise en place et promotion de crédit spécialisé	600	
Sous total composante 2		600	
COMPOSANTE 3 : CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES			
3.1. Renforcer les capacités de gestion de la maîtrise d'ouvrage locale	Missions d'étude et de mise en place	150	
3.2. Promouvoir et développer un secteur privé d'entreprises locales de travaux routiers	Missions d'étude, de mise en place et de promotion de crédit spécialisé	1 100	
3.3. Promouvoir le développement d'un artisanat local de services au transport	Missions d'étude, de mise en place et de promotion de crédit spécialisé	150	
3.4. Adopter une charte de financement routier rurale	Missions d'étude et de promotion	50	
Sous total composante 3		1 450	
COMPOSANTE 4 : COORDINATION ET GESTION			
4.1. ALG : Niveau régional	Comité de pilotage, Assistance technique	2100	
4.2. Les États : Niveau national	Comités techniques nationaux	450	
Sous total composante 4		2 550	
TOTAL PROGRAMME		122 000	

Cadre logique d'intervention

Hierarchie des objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses et Risques
Objectif Global			
Contribuer à la lutte contre la pauvreté dans la région du Liptako-Gourma par le désenclavement routier rural et le développement du secteur du Transport rural	Les trafics d'origine-destination rurale ont augmenté d'au moins 10% sur le réseau classé de chaque Etat	Campagnes nationales de comptages routiers et d'enquêtes origine-destination.	Des campagnes nationales de comptage et d'enquête o-d sont organisées
Objectifs spécifiques			
1. Réaliser des accès routiers aux opportunités de développement des activités rurales;	Augmentation d'au moins 10% du nombre de villages reliés au réseau routier classé de chaque Etat	Rapports de mission d'évaluation	Insuffisance de participation des communes
2. Prévenir les risques d'insolvabilité des infrastructures de transport rural;	Au moins 50% des routes rurales affichent un taux de rentabilité > 12% dans chaque Etat	Rapports de mission d'évaluation	Risques d'ordre politique
3. Développer et pérenniser les capacités des institutions publiques et privées.	Au moins 10% des institutions locales sont bénéficiaires dans chaque Etat	Rapports de mission d'évaluation	Insuffisance de participation des institutions
Résultats attendus			
<u>COMPOSANTE INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES</u>			
1.1. Les villages de la région du Liptako-Gourma sont désenclavés	Plus de 10% des villages de la région sont reliés au réseau routier classé de chaque Etat	Rapports annuels de suivi	Insuffisance de participation des communes
1.2. Les autres centres d'activités rurales de la région sont désenclavés	Plus de 10% des centres d'activités pilotes sont reliés au réseau routier classé de chaque Etat	Rapports annuels de suivi	Insuffisance de participation des communes
2.1. Des infrastructures de transport rentables sont réalisées	90% des projets sont rentables à plus de 12%	Rapports d'évaluation des projets	Risques d'ordre politique
<u>COMPOSANTE SERVICES ET MOYENS DE TRANSPORT</u>			
2.2. L'efficacité des services de transport rural est améliorée	Augmentation de plus 10% des trafics ruraux	Campagnes de comptages routiers	Migrations rurales
<u>COMPOSANTE CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES</u>			
3.1 Les capacités locales de gestion sont renforcées	50% des acteurs locaux sont bénéficiaires	Rapports annuels de suivi	Insuffisance de participation
3.2 Un secteur privé local propice est développé	50% des privés locaux sont bénéficiaires	Rapports annuels de suivi	Risques bancaires

3.3 Le financement des dépenses de construction et d'entretien des routes rurales est sécurisé	Une charte régionale est signée	Rapports de mission d'évaluation	Risques d'ordre politique
--	---------------------------------	----------------------------------	---------------------------

ANNEXE4

FICHES D'IDEES DE PROGRAMMES DONT LES TERMES DE REFERENCE SONT ELABORES

<p>Projet d' Etude de faisabilité d'un programme d'adaptation de la filière gomme arabique aux effets des changements climatiques dans la Région du Liptako-Gourma</p>
<p>Secteur : Environnement et Pêche Sous-secteur : Environnement</p>
<p>Titre : Etude de faisabilité d'un programme d'adaptation de la filière gomme arabique aux effets des changements climatiques dans la Région du Liptako-Gourma</p>
<p>Contexte et justification</p> <p>Pour l'atteinte des objectifs de la lutte contre la pauvreté en général et la sécurité alimentaire en particulier, l'adaptation aux changements climatiques est apparue progressivement comme prioritaire dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'ALG.</p> <p>Ainsi, la 46ème session ordinaire du Conseil des Ministres de l'ALG, tenue à Bamako (République du Mali), le 17 décembre 2009, a instruit la Direction Générale de prendre en compte les changements climatiques en proposant des projets/programmes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et en réactivant certains projets mis en réserve notamment l'étude pour l'élaboration d'un programme de réhabilitation et de gestion des peuplements d'Acacia Sénégal dans la Région du Liptako-Gourma et l'inventaire des ressources en eau souterraine.</p> <p>En effet, les sécheresses récurrentes dues aux changements climatiques ont eu entre autres pour effets un déplacement des isohyètes caractéristiques du Sahara et du sahel plus au sud, l'assèchement et l'envasement de zones humides, la perte de la fertilité des sols, la baisse de la production agropastorale dans la Région du Liptako-Gourma et ont conduit au départ massif en exode des bras valides pour ne laisser que les femmes et les plus jeunes qui, pour s'y adapter, sont obligés de se rabattre sur l'exploitation des ressources forestières.</p> <p>Il en est ainsi, entre novembre et mai, de la cueillette de la gomme arabique issue des peuplements d'Acacia Sénégal dont la zone sahéenne de la Région du Liptako-Gourma est par excellence la zone de prédilection. On y rencontre des peuplements</p>

ou des reliques très importantes d'Acacia Sénégal.

L'Acacia Sénégal est une mimosacée dont le bioclimat optimal est de caractère subdésertique et sahélien avec une pluviométrie de 200 à 500 mm/an et 9 à 11 mois écologiquement secs. Il commence à produire de la gomme arabique à partir de la 6ème année avec une durée de production de 20 ans. Sa production annuelle moyenne de gomme arabique est 200 grammes. Il est par excellence, une espèce à usages multiples tant sur le plan économique que sur le plan écologique.

Mais il doit l'intérêt que lui accorde le marché international à sa gomme arabique dont les propriétés physico-chimiques permettent des utilisations les plus variées tant en industries textile, alimentaire, cosmétique, qu'en industrie pharmaceutique.

La gomme arabique est un produit naturel et organique avec le plus gros taux de fibres naturelles en son sein près de (80%). Cette propriété favorise son utilisation dans la lutte contre l'obésité qui constitue aujourd'hui un problème de santé publique dans les pays développés.

Malgré la longue tradition de production et de commercialisation de la gomme arabique des populations dans la région du Liptako-Gourma, au regard de leur vulnérabilité aux effets néfastes des changements climatiques, il apparaît que les acteurs de la filière ne bénéficient pas largement du marché international.

Les femmes et les jeunes constituent le groupe cible de la filière gomme arabique le plus vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques. Les peuplements d'Acacia Sénégal essentiels pour la promotion de cette filière sont eux mêmes vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. Ils sont également confrontés à la dégradation et à la destruction des jeunes pousses par les feux de brousse.

Il importe alors de réhabiliter et mieux exploiter les peuplements d'Acacia Sénégal dans la Région du Liptako-Gourma pour améliorer les revenus du groupe cible et renforcer leur capacité d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques.

Ainsi, la filière gomme arabique à la faveur des perspectives du marché international et dans un contexte marqué par le libéralisme économique et la décentralisation dans les pays membres de l'ALG, pourrait constituer un créneau essentiel dans la diversification de l'économie, l'amélioration des revenus des populations rurales et par l'attrait des investissements étrangers, servir de levier à l'ALG dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté dans la Région du Liptako-Gourma et pour l'adaptation aux changements climatiques.

En exécution de l'instruction du Conseil des Ministres, l'ALG a élaboré des termes de référence de l'étude de faisabilité d'un programme d'adaptation de la filière gomme arabique aux effets des changements climatiques dans la Région du Liptako-Gourma.

Objectif
L'objectif global du programme est de contribuer à consolider la résilience des communautés de la Région du Liptako-Gourma par la formulation du programme et sa mise en œuvre.
Résultats attendus
Le résultat attendu de l'étude est la formulation d'un Programme.
Durée et coût
La durée et les coûts et composantes du programme seront disponibles, après la réalisation de l'étude.
Etat de mise en œuvre
Cette étude pourrait être retenue dans le processus de reconstruction du Nord-Mali au regard des impacts prévisibles du programme qu'elle engendrera.
Etude de faisabilité d'un projet de promotion de la culture du dattier dans la Région du Liptako-Gourma
Secteur : Environnement et Pêche
Sous-secteur : Environnement
Titre : Etude de faisabilité d'un projet de promotion de la culture du dattier dans la Région du Liptako-Gourma
Contexte et justification
La 47ème Session ordinaire du Conseil des Ministres de l'ALG tenue le 10 novembre 2010 à Niamey (Niger) a salué l'initiative de promotion de la culture du dattier dans la Région du Liptako –Gourma fortement menacée par les changements climatiques.
De par sa position géographique, on constate que près de 2/3 de la Région du Liptako-Gourma sont situés en zones Saharo Sahélienne avec des oasis offrant ainsi des conditions écologiques et climatiques favorables à la culture du palmier dattier dont le bioclimat optimal est de caractère subdésertique et sahélien avec une pluviométrie de 200 à 500 mm/an et 9 à 11 mois écologiquement secs.
Il existe plus de trois cents variétés de dattes. Généralement haut de 20 mètres, un dattier donne des dattes de 10 à 200 ans. Il en fournit en moyenne 35 kg par an. Un palmier mâle peut fertiliser jusqu'à 50 palmiers femelles. D'où la présence majoritaire

<p>de femelles dans les palmeraies.</p> <p>Les dattes jouent un rôle important dans le développement socio culturel des populations des Etats membres de l'ALG et singulièrement de la Région du Liptako - Gourma par la consommation et par leur usage dans les cérémonies religieuses. Cependant, ces besoins en dattes sont pour la plupart satisfaits à travers les importations.</p> <p>En exécution de cette instruction du Conseil des Ministres, l'ALG a élaboré des termes de référence de l'étude de faisabilité d'un projet de la promotion de la culture du palmier dattier.</p>
<p>Objectif</p> <p>L'objectif global du programme est de contribuer à consolider la résilience des communautés de la Région du Liptako-Gourma par la formulation du projet et sa mise en œuvre.</p>
<p>Résultats attendus</p> <p>Le résultat attendu de l'étude est la formulation d'un Projet.</p>
<p>Durée et coût</p> <p>La durée, les coûts et les composantes du projet seront disponibles, après la réalisation de l'étude.</p>
<p>Etat de mise en œuvre</p> <p>Cette étude pourrait être retenue dans le processus de reconstruction du Nord-Mali au regard des impacts prévisibles du projet</p> <p>La culture du dattier dans la Région du Liptako-Gourma, pourrait constituer un créneau essentiel dans la diversification de l'économie et l'amélioration des revenus des populations rurales et servir de levier à l'ALG dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté dans la Région du Liptako-Gourma et pour l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>La coopération technique de l'Egypte a une longue tradition dans la promotion de la culture du dattier. Elle dispose d'importantes infrastructures de formation et de production de dattiers. Pour les années 2003 et 2004, l'Egypte a récolté 1.100. 000 tonnes selon la FAO. Cela représente 19% de la production mondiale. L'Egypte occupe ainsi la première place au monde et pourrait venir en appui à travers le Fonds Egyptien pour la Coopération Technique avec l'Afrique (EFTCA).</p>

